

Banque Fédérale des Banques Populaires

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE*

N° D.07-0384-A02 du 21 septembre 2007

(*déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 avril 2007 sous le numéro D.07-0384)

GROUPE BANQUE POPULAIRE
BANQUE FÉDÉRALE



Banque et populaire à la fois.

- SOMMAIRE -

1 - Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2007	P.3-5
2 - Eléments financiers consolidés au 30 juin 2007	
Etats financiers consolidés	
Bilan consolidé	P. 7
Compte de résultat consolidé	P. 8
Tableau de variation des capitaux propres	P. 9-10
Tableau des flux de trésorerie nette	P. 11
Notes et annexes	
Principes, méthodes et périmètre de consolidation	P.12-34
Annexes	P.35-52
Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007	P.53-55
3 - Evènements post clôture	P.56-58
4 - Informations complémentaires	
4.1 Gouvernement d'entreprise	P.59-65
4.2 Renseignement sur le capital social	P.65-66
4.3 Situation de dépendance, procédures judiciaires ou d'arbitrage	P.66
4.4 Documents accessibles au public	P.67
5 - Responsable du document de référence et de son actualisation	
5.1 Responsable du document de référence et de son actualisation	P.68
5.2 Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence	P.68
6 - Responsables du contrôle des comptes	P.69

Table de concordance

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 1^{er} SEMESTRE 2007

Le 29 août 2007, sous la Présidence de Philippe DUPONT, s'est réuni le conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires qui a examiné et arrêté les comptes de la Banque Fédérale des Banques Populaires du premier semestre 2007.

Les activités opérationnelles du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires sont presque exclusivement composées de celles de Natixis détenue à 34,4 %. Le Produit Net Bancaire du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires, composé à 84% par les résultats de Natixis, est donc principalement le reflet de l'évolution des métiers de financement, d'investissement, de service et de projet de Natixis.

Aux activités de Natixis s'ajoutent celles des autres filiales que la BFBP détient en direct (principalement SBE, BICEC), mais dont l'importance est peu significative sur les comptes, ainsi que ses fonctions d'organe central auprès des Banques Populaires. Au 30 juin 2007, s'ajoute également, pour la première fois, les activités du sous-groupe Foncia acquis par la BFBP le 3 avril 2007.

– ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE –

Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires a enregistré des performances commerciales et financières qui reflète ceux de sa principale filiale, Natixis, qui conforte ses positions de premier plan, en France et à l'international.

Au cours du premier semestre 2007, le Banque Fédérale des Banques Populaires a procédé à l'acquisition et à l'intégration de Foncia, leader français de la gestion et de la transaction immobilières. Foncia, doté d'un réseau national est également présent en Belgique, en Allemagne et en Suisse. Compte tenu de sa date d'acquisition, le 3 avril 2007, sa contribution au résultat du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ne porte que sur le second trimestre 2007, l'impact de sa contribution sur les soldes intermédiaires du Groupe ne nécessitant pas la production d'un jeu de compte comparatif *pro forma*.

GROUPE BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES

Rapport d'activité consolidé au 30 juin 2007

La création de Natixis le 17 novembre 2006 ayant entraîné une modification de son périmètre, le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires présente des résultats *pro forma* pour le 1^{er} semestre 2006, intégrant proportionnellement Natixis, à 34,4% sur l'ensemble de la période. Sauf indication contraire, les données du compte de résultat présentées dans le rapport d'activité sont assises sur les données *pro forma* du premier semestre 2006, qui permettent d'assurer la comparabilité des résultats entre les deux périodes.

- RÉSULTATS -

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU
GROUPE BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES
1^{ER} SEMESTRE 2007

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2007	30/06/2006 <i>pro forma</i>	Variation
Produit net bancaire	1 721	1 448	+ 19%
• Charges d'exploitation	(1 155)	(917)	
Résultat brut d'exploitation	566	531	+ 7%
• Coût du risque	(5)	5	
Résultat d'exploitation	561	536	+ 5%
• Quote-part des sociétés mises en équivalence	145	146	
• Gains ou pertes nets sur autres actifs	63	5	
• Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
• Impôt	(163)	(179)	
Résultat net	606	508	+ 19%
• Intérêts minoritaires	(29)	(24)	
Résultat net part du Groupe	577	484	+ 19%

Le **produit net bancaire (PNB)** au premier semestre s'élève à 1 721 millions d'euros en hausse de 18,9 %.

La contribution de Natixis au PNB du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires s'élève à 1 450 millions d'euros en hausse de 9%.

Le solde, soit 272 millions d'euros, est porté par la contribution de la Banque Fédérales des Banques Populaires et ses autres filiales, soit :

- 89 millions d'euros pour la Banque Fédérale des Banques Populaires essentiellement composé de la cotisation reçue des Banques Populaires sur le semestre (69 millions d'euros) ;
- 121 millions d'euros de contribution de Foncia, correspondant à sa contribution au PNB sur le second trimestre 2007 ;
- 61 millions d'euros pour les autres filiales (dont 25 millions d'euros pour Bicec et 12 millions d'euros pour Ma Banque)

Les **charges d'exploitation** du semestre s'élèvent à -1 155 millions d'euros.

Le **coefficient d'exploitation** diminue de 2 points par rapport au 30 juin 2006 à 65,3 % (hors charges de restructuration Natixis).

GROUPE BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES

Rapport d'activité consolidé au 30 juin 2007

Le **résultat brut d'exploitation** atteint ainsi 597 millions d'euros, en progression de 12,5% (hors charges de restructuration Natixis).

Le **coût du risque**, est de - 5 millions d'euros contre 5 millions d'euros au 30 juin 2006.

Le **résultat d'exploitation** progresse de +10,4% (hors charges de restructuration Natixis) pour atteindre 592 millions d'euros.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 145 millions d'euros en légère baisse de 0,8 %. Ce poste est essentiellement composé de la quote-part de résultat des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne consolidées par Natixis à hauteur de 20% (soit 6,9% en part Groupe) au travers la détention des Certificats Coopératifs d'Investissement.

Les **gains nets sur actifs immobilisés** s'élèvent à 63 millions d'euros essentiellement composé de la plus-value de dilution sur Natixis Asset Management suite à la restructuration du pôle Asset Management.

La **charge fiscale s'élève à** 163 millions d'euros contre 179 millions d'euros au premier semestre 2006.

Le **résultat net part du groupe** s'élève à 577 millions d'euros en hausse de 19,1% par rapport au premier semestre 2006.

- STRUCTURE FINANCIÈRE -

Au 30 juin 2007, les **fonds propres réglementaires totaux** atteignent 4,3 milliards d'euros (dont 3,8 milliards d'euros de noyau dur) contre 6,4 milliards d'euros au 31 décembre 2006 (- 33%).

Parallèlement, les actifs pondérés sont en hausse (+3,1% par rapport au 31 décembre 2006), et se montent à 49,5 milliards d'euros, dont 47,2 milliards d'euros au titre de Natixis.

En conséquence, le **ratio CAD (noyau dur)** s'établit à 7,7 % au 30 juin 2007 contre 10,3 % au 31 décembre 2006. La baisse du Tier 1 (-2,6 pts) de la Banque Fédérale des Banques Populaires est principalement due à l'acquisition de Foncia (-3.0 pts).

Sur fonds propres totaux, le **ratio CAD** ressort à 8,6 %.

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

La Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP), organe central du réseau Banque Populaire : La publication des résultats du 1^{er} semestre 2007 des Banques Populaires fournit des informations sur l'évolution du coût du risque.

Les Banques Populaires exercent une activité de banque de détail en France. En conséquence, leur exposition à la crise des marchés financiers reste très limitée en matière de risque de crédit. Néanmoins, leur résultat peut être impacté par une évolution défavorable des taux d'intérêts sur les marchés financiers.

La BFBP, organe central de Natixis conjointement avec le groupe Caisse d'Épargne : Les facteurs de risques de Natixis sont décrits dans l'actualisation de son document de référence 2006 déposée auprès de l'AMF le 30 août 2007 sous le numéro D.07-0337-A01

Il est précisé que la BFBP exerce son activité dans un environnement qui fait naître des risques dont certains qu'elle ne peut pas contrôler. En particulier, l'activité, la situation et les résultats de la BFBP sont étroitement liés aux conditions économiques générales, en particulier dans le secteur du crédit, ainsi qu'à l'évolution des marchés financiers. Dans ces conditions, un repli des marchés financiers et/ou une évolution défavorable des conditions économiques générales, spécialement dans le secteur du crédit seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

**2) GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
- ELEMENTS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2007 -**

- SOMMAIRE -

Etats financiers consolidés

- Bilan consolidé**
- Compte de résultat consolidé**
- Tableau de variation des capitaux propres**
- Tableau de flux de trésorerie nette**

Notes et annexes consolidés

I. Normes comptables appliquées

II. Définition du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires

- II.1 Le rôle de la Banque Fédérale des Banques populaires**
- II.2 Liquidité et solvabilité - Mécanismes de garantie interne au Groupe**
- II.3 Schéma simplifié**

III. Périmètre de consolidation

- III.1 Evolutions du périmètre de consolidation du 1er semestre 2007**
 - III.1.1 Activités Fédérales et autres**
 - III.1.2 Natixis**
- III.2 Périmètres de consolidation comparés**

IV. Notes relatives au bilan

- IV.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle**
 - IV.1.1 Dispositions générales**
 - IV.1.2 Dépréciation sur prêts et créances**
 - IV.1.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit**
 - IV.1.4 Prêts et créances sur la clientèle**
- IV.2 Ecarts d'acquisition**
 - IV.2.1 Traitement comptable**
 - IV.2.2 Evolution des écarts d'acquisition**
- IV.3 Dettes représentées par un titre**
- IV.4 Dépréciations et provisions de passif**
 - IV.4.1 Synthèse des dépréciations et des provisions de passif**
 - IV.4.2 Provisions pour risques et charges**
- IV.5 Dettes subordonnées**
 - IV.5.1 Encours**
 - IV.5.2 Evolution des autres dettes subordonnées au cours de l'exercice**

V. Notes relatives au compte de résultat

- V.1 Marge d'intérêt**
- V.2 Commissions nettes**
- V.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**
- V.4 Gains ou pertes net sur actifs financiers disponibles à la vente**
- V.5 Produits et Charges des autres activités**
- V.6 Charges générales d'exploitation**
- V.7 Coût du risque**
- V.8 Impôts sur le résultat**
 - V.8.1 Calcul de la charge d'impôt**
 - V.8.2 Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge théorique**

VI. Information sectorielle

- VI.1 Analyse sectorielle du résultat**

VII. Elaboration des comptes proforma

- VII.1 Principe d'élaboration de pro forma**
- VII.2 Transition du compte de résultat publié au compte de résultat pro forma**
 - Compte de résultat 30 juin 2006
 - Compte de résultat 31 décembre 2006 (rappel)

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Bilan consolidé

En millions d'Euros	Notes	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
ACTIF CONSOLIDE				
Caisse, Banques Centrales, CCP		1 591	533	671
Actifs à la juste valeur par le résultat		71 653	61 018	33 920
Instruments dérivés de couverture		296	283	390
Actifs financiers disponibles à la vente		12 568	13 297	25 088
Prêts et créances sur établissements de crédit	IV.1.3	58 943	51 118	53 166
<i>dont activité institutionnelle</i>		43	57	208
Prêts et créances sur la clientèle	IV.1.4	40 022	32 959	57 249
<i>dont activité institutionnelle</i>		132	138	582
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		12		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		2 361	2 371	6 973
Actifs d'impôts courant		102	109	76
Actifs d'impôts différés		115	169	38
Comptes de régularisation et actifs divers		10 607	6 942	6 650
Actifs non courants destinés à être cédé		4		
Participations dans les entreprises mise en équivalence		3 117	3 028	187
Immeubles de placement		368	398	1 042
Immobilisations corporelles		396	316	446
Immobilisations incorporelles		336	152	217
Ecart d'acquisition	IV.2	3 311	1 913	768
TOTAL DE L'ACTIF		205 802	174 606	186 881
PASSIF CONSOLIDE				
Banques centrales, CCP		250	228	972
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		52 818	46 027	10 029
Instruments dérivés de couverture		170	143	386
Dettes envers les établissements de crédit		68 431	59 098	54 540
<i>dont activité institutionnelle</i>		68	82	280
Dettes envers la clientèle		24 852	17 650	18 413
<i>dont activité institutionnelle</i>		157	180	659
Dettes représentées par un titre	IV.3	21 980	19 428	50 684
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			12	
Passifs d'impôt courant		187	132	236
Passifs d'impôts différés		180	186	283
Compte de régularisation et passifs divers		10 404	6 501	10 415
<i>dont activité institutionnelle</i>		20	28	162
Dettes sur actifs destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance		11 367	10 690	27 858
Provisions pour Risques & Charges	IV.4.2	222	219	415
Dettes subordonnées	IV.5	5 877	5 623	5 996
Capitaux propres part du groupe		8 746	8 347	5 040
- <i>Capital et réserves liées</i>		3 982	3 973	2 253
- <i>Réserves consolidées</i>		3 671	1 689	2 099
- <i>Gains ou pertes latents ou différés</i>		517	530	245
- <i>Résultat de l'exercice</i>		577	2 155	443
Intérêts minoritaires		317	322	1 616
TOTAL DU PASSIF		205 802	174 606	186 881

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Compte de résultat consolidé

En millions d'Euros	Notes	30/06/2007	30/06/2006	30/06/2006 <i>Proforma</i> <i>(1)</i>	31/12/2006 <i>Proforma</i> <i>(1)</i>
Intérêts et produits assimilés	V.1	3 308	3 325	2 626	5 439
Intérêts et charges assimilés	V.1	(3 016)	(2 683)	(2 378)	(4 985)
Commissions (produits)	V.2	768	753	696	1 461
Commissions (charges)	V.2	(271)	(377)	(250)	(532)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	V.3	500	103	318	730
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	V.4	158	138	66	126
Produits des autres activités	V.5	1 385	3 436	1 356	2 379
Charges des autres activités	V.5	(1 111)	(2 653)	(986)	(1 882)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 721	2 042	1 448	2 736
Charges générales d'exploitation	V.6	(1 118)	(1 167)	(882)	(1 854)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(37)	(50)	(35)	(71)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		566	825	531	811
Coût du risque	V.7	(5)	2	5	(21)
RESULTAT NET D'EXPLOITATION		561	827	536	790
Quote-part dans le résultat des entreprises mise en équivalence		145	10	146	242
Gains ou pertes sur autres actifs		63	10	5	1
Variation des écarts d'acquisition					(1)
RESULTAT AVANT IMPÔTS		769	847	687	1 032
Impôts sur les bénéfices	V.8	(163)	(255)	(179)	(274)
RESULTAT NET		606	592	508	758
Intérêts minoritaires		(29)	(149)	(24)	(40)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		577	443	484	718

Commentaires :

(1) La méthode d'élaboration des comptes *pro forma* 2006 est présentée en note VII.1. La transition entre le résultat statutaire (publié) et le résultat *pro forma*, est présentée en note VII.2

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 31 DECEMBRE 2004 AU 30 JUIN 2007

En millions d'euros	Capital et réserves liés			Réserves consolidées	Gains ou pertes latents			Résultat net part du Groupe	Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux Propres Totaux	
	Capital	Réserves liées au capital	Eliminations des titres auto-détenus		Liés au écarts de conversion	Liés à la réévaluation	Variations de valeurs des instruments financiers nets d'impôts différés actifs disponibles à la vente instruments de dérivés de couvertures					
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2005 - normes IFRS-EU	949	1 299	0	1 677	39		217	(32)	544	4 693	1 494	6 187
Affectation du résultat de l'exercice 2005		5		539					(544)	0		
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2006 - en normes IFRS-EU	949	1 304	0	2 216	39	0	217	(32)	0	4 693	1 494	6 187
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires												
Augmentation de capital	(40)	1 757		2						1 718	0	1 718
Opérations résultant de plans de paiements en actions				(110)						2		3
Distribution										(110)	(54)	(164)
Gains ou pertes latents de l'exercice 2006												
Effet de la variation de valeur des instruments financiers				0			37	21		58	(31)	27
Effet de la variation des parités monétaires					(40)					(40)	(25)	(65)
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires												
Modification de la méthode de consolidation de l'ex-sous groupe Natexis Banques populaires										0	(1 248)	(1 248)
Autres variations de périmètre											6	6
Résultat au 31 décembre 2006									2 155	2 155	182	2 336
Autres variations												
Modification de la méthode de consolidation de l'ex- sous-groupe Natexis Banques Populaires							(115)	27		0		0
Apport des filiales du Groupe Caisses d'Epargne à Natixis				(376)	89		288			(88)		(88)
Débouclage du plan d'épargne Groupe (Alizé Levier)				(41)						0		0
										(41)		(41)
												0
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2006 - normes IFRS-EU	909	3 061	0	1 691	88		427	16	2 155	8 347	322	8 670
Affectation du résultat de l'exercice 2006		9		2 146					(2 155)	0		
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2007 - en normes IFRS-EU	909	3 071	0	3 837	88	0	427	16	0	8 347	322	8 670
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires												
Augmentation de capital				2						0	0	0
Opérations résultant de plans de paiements en actions				(166)						2		2
Distribution										(166)	(26)	(192)
Gains ou pertes latents du premier semestre 2007												
Effet de la variation de valeur des instruments financiers							(4)	15		11	(0)	11
Effet de la variation des parités monétaires					(24)					(24)	(2)	(26)
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires												
Autres variations de périmètre											(5)	(5)
Résultat au 30 juin 2007									577	577	29	606
Autres variations										0		0
Capitaux propres consolidés au 30 juin 2007- normes IFRS-EU	909	3 071	0	3 673	64		423	30	577	8 746	317	9 064

Commentaires :

[1] Opérations résultant de plans de paiements en actions :

La norme IFRS2 assimile les plans d'options de souscription d'actions octroyés aux salariés à un coût pour l'entreprise et requiert en conséquence de constater en charges la valeur des options attribuées en contrepartie des services rendus. L'impact en réserves, en contrepartie du résultat est de 2 M€ en 2007 et 2 M€ en 2006.

[2] Opération Natixis : Modification de la méthode de consolidation de l'ex- sous-groupe Natixis Banques Populaires :

La perte du taux de détention du Groupe sur Natixis Banques Populaires consécutif, d'une part, à la cession, des titres au Groupe Caisse d'Epargne (-34,4 %), puis, d'autre part, à la cession des titres Natixis sur le marché (soit - 11,6%) modifie le mode de consolidation de Natixis (de la méthode de l'intégration globale à la méthode de l'intégration proportionnelle) et génère les impacts sur les capitaux propres totaux suivants :

- un impact de dilution sur le résultat et les réserves consolidés de Natixis Banques Populaires au 17 novembre de 1 600 M€, neutralisé dans le résultat de l'exercice 2006 en "résultats sur actifs immobilisés"

- une diminution des pertes latentes nettes (après imposition différée) de - 88 M€ dont - 115 M€ sur les actifs disponibles à la vente et +27 M€ sur les instruments dérivés de couvertures liés".

- une diminution des réserves minoritaires de -1 248 M€.

[3] Opération Natixis : apport des filiales spécialisées du Groupe Caisses d'Epargne et du réseau des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne à Natixis :

L'apport, des filiales spécialisées de financement et d'investissement du Groupe Caisses d'Epargne et du réseau des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne à Natixis, à l'occasion de sa création le 17 novembre 2006, ne génère, après constatation, par le Groupe, des écarts d'acquisition, aucun impact sur les capitaux propres consolidés - part du groupe, à l'exception du reclassement entre les réserves consolidées et les gains latents pour 376 M€ (net d'impôt différé).

[4] Débouclage du plan d'épargne Groupe (Alizé Levier) :

Le 31 mai 2001, Natixis Banques Populaires a lancé une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Banque Populaire dans le cadre de la mise en place d'un plan d'épargne Groupe, en application de la loi du 19 février 2001. Un fonds, le FCPE Alizé Levier, avait été constitué en vue de recueillir les souscriptions des employés participant à l'augmentation de capital. L'analyse de l'opération a conduit le Groupe à intégrer le FCPE Alizé Levier au périmètre de consolidation du Groupe. Le 1er juillet 2006, à l'issue du débouclage de l'opération, le solde des titres Natixis Banques Populaires détenu par le FCPE Alizé Levier revient à la Banque Fédérale à la valeur liquidative du fonds (sur la base du cours du titre Natixis Banques Populaire au 1er semestre 2006). L'opération ne modifie ni le pourcentage d'intérêt, ni le pourcentage de contrôle du Groupe sur Natixis Banques Populaires et se traduit par un reclassement interne de titres. En conséquence, la variation de situation nette représentative de la quote-part de plus-value nette de l'opération revenant aux collaborateurs, soit -40,7 M€, est maintenue dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2006.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Résultat avant impôts	769	2 653	847
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	38	103	50
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	9	(54)	(24)
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	702	2 928	1 844
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	(145)	(36)	(10)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(122)	(384)	(160)
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	34	(266)	46
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	517	2 291	1 747
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(4 892)	8 830	3 635
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	61	(7 568)	(13 287)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(5 309)	(4 159)	10 729
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	504	(2 982)	154
- Impôts versés	(206)	(318)	(248)
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(9 842)	(6 197)	983
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(8 556)	(1 254)	3 577
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	2 588	(1 276)	(3 582)
+/- Flux liés aux immeubles de placement	10	(90)	(69)
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(150)	(101)	(76)
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	2 448	(1 467)	(3 726)
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(175)	1 556	(164)
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 029	(257)	(165)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	3 853	1 299	(329)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(20)	(37)	(86)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(2 275)	(1 460)	(563)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	(8 556)	(1 254)	3 577
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (B)	2 448	(1 467)	(3 726)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (C)	3 853	1 299	(329)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(20)	(37)	(86)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(7 983)	(6 523)	(6 523)
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	299	945	945
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(8 282)	(7 468)	(7 468)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(10 258)	(7 983)	(7 087)
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	1 338	299	(302)
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(11 596)	(8 282)	(6 785)
Variation de la trésorerie nette	(2 275)	(1 460)	(564)

Note I - NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes semestriels du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et publiés dans le Document de référence au titre de l'exercice 2006.

Ils sont composés :

- du bilan,
- du compte de résultat,
- du tableau de variation des capitaux propres,
- du tableau des flux de trésorerie,
- d'une sélection de notes explicatives.

Les comptes consolidés semestriels sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2006 et ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable au 30 juin 2007.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note II « Normes comptables appliquées » des états financiers consolidés de l'exercice 2006, à l'exception de ceux relatifs aux normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et nouvellement applicables au 1^{er} janvier 2007.

Les normes et interprétations applicables pour la première fois au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires :

- La norme IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir » s'est substituée à la norme IAS 30 « Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées » et à la partie relative aux informations à fournir d'IAS 32 « Instruments financiers, présentation ». Portant exclusivement sur la présentation des instruments financiers, cette norme n'affecte pas le niveau du résultat ou des capitaux propres du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires. Elle n'a pas non plus d'impact sur la sélection des notes annexes semestrielles présentées ci-après. Elle viendra enrichir l'information communiquée au titre des comptes annuels dès le 31 décembre 2007 ;
- L'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » portant exclusivement sur de nouvelles informations à fournir sur le capital, est sans effet sur le niveau du résultat ou des capitaux propres du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ;
- L'interprétation IFRIC 7 précise les modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 « Informations financières dans les économies inflationnistes » et s'applique aux entités qui identifient pour la première fois, au titre d'une période comptable, l'existence de l'hyperinflation. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidences sur les comptes consolidés du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ;
- L'interprétation IFRIC 8 traite des transactions dont le paiement est fondé sur des actions de l'entité et pour lesquelles on ne peut pas expressément identifier tout ou partie des biens ou services reçus. Si l'entité ne peut évaluer de façon fiable la juste valeur des services, alors, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués en contrepartie. L'application d'IFRIC 8 n'a pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ;
- L'interprétation IFRIC 9 précise que l'évaluation du dérivé incorporé doit être faite à l'initiation du contrat sauf en cas de modification substantielle des conditions du contrat. La pratique du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires étant cohérente avec cette interprétation, l'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ;
- L'interprétation IFRIC 10 traite de la reprise des pertes de valeur comptabilisées au titre de période intermédiaire portant sur un goodwill ou sur des actions classées en actifs disponibles à la vente ou enregistrées au coût. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires.

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires n'a pas opté pour une application anticipée de l'interprétation IFRIC 11 adopté par l'Union européenne :

- L'interprétation IFRIC 11 traite de deux points d'application de la norme IFRS 2. Elle précise le traitement comptable des transactions dont le paiement est fondé sur des actions :
 - pour lesquelles l'entité choisit ou est tenue d'acquérir des actions propres auprès d'un tiers indépendamment du fait que les actions soient accordées ou réglées par l'entité elle-même ou par ses actionnaires ;
 - qui font intervenir plusieurs entités d'un même groupe (société mère ou autre entité d'un même groupe) dans les états financiers individuels ou séparés de chaque entité d'un groupe qui reçoit les services des bénéficiaires du plan.

Aucun impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires n'est attendu de l'application de d'IFRIC 11.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles susceptibles de faire appel au jugement d'experts. Ces sources d'incertitude peuvent affecter la détermination des produits et charges du compte de résultat, l'évaluation des actifs, passifs du bilan et/ou certains éléments d'informations présentés dans les notes annexes.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur :*
La détermination de la juste valeur des instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation. Les valorisations issues de ces modèles sont ajustées pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, du cours acheteur ou vendeur de la position nette, des risques de modèles, des risques de contrepartie, et de paramètre.
- *Dépréciations des prêts et créances :*
Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires apprécie en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation des prêts et créances sur base individuelle ou sur base collective par familles de risques. Pour la détection des indices de dépréciation, le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires analyse l'évolution d'un certain nombre de critères objectifs mais se fonde également sur le jugement de ses experts. De même, le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires peut avoir recours à son jugement d'expert pour positionner dans le temps les flux futurs de recouvrement (quand il s'agit de calculer le montant des dépréciations individuelles), ou pour ajuster le montant de pertes attendues issu du dispositif Mc Donough sur lequel se fonde le montant de la provision collective.
- *Evaluation des instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la vente » :*
Les instruments de capitaux propres non cotés classés dans les « Actifs disponibles à la ventes » sont constitués essentiellement des titres de participation non consolidés. La juste valeur des titres de participation non cotés est obtenue principalement par application des méthodes de valorisation PER (Price Earning Ratio) ou DCF (actualisation des flux de trésorerie futurs). L'utilisation de ces méthodes conduit à faire au préalable certains choix et à prendre des hypothèses (notamment en matière de projections de flux futurs attendus et de taux d'actualisation).
- *Evaluation des UGT :*
Chaque écart d'acquisition est affecté à une UGT de façon à pouvoir être testé. Les tests réalisés par le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires consistent à comparer la valeur comptable de l'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur d'utilité. Celle-ci est calculée en appliquant la méthode d'actualisation des cash flows libres annuels à l'infini. La mise en œuvre de cette méthode conduit à :
 - estimer les flux de trésorerie futurs. Pour cette estimation, le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires s'est fondée sur les prévisions des plans à moyen terme des métiers,

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

- projeter à l'infini les flux de la troisième année sur la base d'un taux représentatif de la croissance annuelle attendue,
- actualiser les flux sur la base d'un taux de rentabilité annuel moyen attendu à l'infini sur les valeurs cotées du secteur concerné.

- *Passifs sociaux :*
Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires recourt à des actuaires indépendants pour le calcul de ses principaux engagements sociaux. Les taux d'actualisation, les taux d'évolution des salaires et les taux de rendement des actifs du régime reposent sur les valeurs de taux de marché observés à la date d'arrêté (ex : taux de l'OAT pour le taux d'actualisation). Appliqués à des engagements long terme, ces taux induisent sur la valorisation un facteur d'incertitude.

- *Provisions sur les contrats d'épargne-logement :*
Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires évalue de manière prospective les risques attachés aux contrats d'épargne-logement, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, ce qui nécessite de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle. L'utilisation de ces hypothèses induit sur l'estimation de ces provisions un facteur d'incertitude pour lesquels le résultat définitif futur peut être différent de cette estimation.

- *Autres provisions pour risques et charges :*
Les provisions enregistrées au passif du bilan consolidé, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour litiges, amendes, pénalités et risques fiscaux.
Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut-être estimé fiable. Pour la détermination de ce montant la Direction est amenée à évaluer la probabilité de réalisation du risque. Il y a actualisation des flux dès lors que celle-ci présente un caractère significatif.

Comptes pro forma

La note VII de l'annexe présente :

- la transition du compte de résultat au compte de résultat pro forma pour l'arrêté au 30 juin 2006 ;
- la transition du compte de résultat au compte de résultat pro forma pour l'arrêté au 31 décembre 2006 ;

Les principes d'élaboration des comptes pro forma sont également exposés dans cette note.

Absence de caractère saisonnier

Les activités du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Format des états de synthèse

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par le Conseil national de la comptabilité dans sa recommandation n°2004-R.03 du 27 octobre 2004.

Note II - LE GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

II.1 - Le rôle de la Banque Fédérale des Banques Populaires

Après sa transformation en société anonyme, en application de l'article 27 de la Loi n°2001-4200 du 16 mai 2001, la Banque Fédérale des Banques Populaires exerce, de manière pleine et active, les deux principaux rôles qui lui ont été confiées, à savoir :

➤ Le rôle d'Organe Central du Groupe Banque Populaire

Conformément à Loi de 1947 relative aux structures coopératives et rappelé par l'article 8 de la Loi du 16 mai 2001, ce rôle est au cœur du dispositif du Groupe Banque Populaire. La Banque Fédérale des Banques Populaires est chargée par le Groupe :

- d'organiser le mécanisme de liquidité et de solvabilité du réseau,
- de définir la politique et les orientations stratégiques du Groupe Banque Populaire,
- de négocier, toujours pour le compte du réseau, les accords nationaux et internationaux,
- et, plus généralement, de veiller à la cohésion du réseau, à son bon fonctionnement et à son développement tout en exerçant un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des Banques Populaires ainsi que de leurs filiales directes ou indirectes.

En 2003, ce rôle d'organe central s'est étendu au Crédit Maritime Mutuel, en application de l'article 93 de la Loi de sécurité financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003.

➤ Le rôle d'holding bancaire et de banque

Le rôle d'holding s'exerce sur les filiales que la Banque Fédérale des Banques Populaires détient en direct. D'autre part, en tant qu'établissement de crédit, la Banque Fédérale des Banques Populaires centralise les excédents de trésorerie des Banques Populaires et assure leur refinancement, cette fonction étant essentiellement confiée à Natixis dans le cadre d'une convention de gestion.

➤ Le rôle d'actionnaire de référence de Natixis

La Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne sont liées par un pacte d'actionnaires. Les deux entités s'engagent à maintenir une stricte parité de participation au capital de Natixis pour une durée de 10 ans, prorogeable pour des périodes successives de 5 ans. Pendant cette période de stabilité, les deux actionnaires s'interdisent de conclure tout accord relatif à Natixis constitutif d'une action de concert avec les tiers. Le pacte d'actionnaires établit le principe d'une représentation paritaire des deux actionnaires au sein du conseil de surveillance de Natixis et prévoit un engagement à se concerter pour exercer les droits de vote attachés à leurs actions sur certaines décisions stratégiques.

II.2 - Liquidité et solvabilité - Mécanismes de garantie interne au Groupe

Le système de garantie de liquidité et de solvabilité du réseau des Banques Populaires est organisé par une décision de caractère général de la Banque Fédérale des Banques Populaires prise en sa qualité d'organe central, en application des articles L. 511-30, L. 511-31 et L. 512-12 du Code monétaire et financier et à laquelle font expressément référence les statuts des Banques populaires (art. 1^{er}).

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant l'exclusivité de leur cautionnement et la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Ce système de garantie repose sur l'intégralité des fonds propres des établissements du réseau par un mécanisme de solidarité interne.

GROUPE BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES

La Banque Fédérale met en œuvre la solidarité du réseau en appelant auprès des Banques Populaires les concours financiers nécessaires, dans la limite de leurs fonds propres. Les fonds propres de la Banque Fédérale répondent, en dernier ressort, de la liquidité et de la solvabilité des Banques Populaires.

La Banque Fédérale bénéficie également du système de garantie, les Banques Populaires sont tenues de lui apporter leur soutien financier, notamment pour lui permettre, en tant que de besoin, d'assumer ses obligations d'organe central à l'égard d'établissements de crédit affiliés à la Banque Fédérale des Banques Populaires, mais ne faisant pas partie du réseau des Banques Populaires.

Dans le cadre de ce mécanisme de solidarité interne, est instituée une première ligne de solidarité. Celle-ci est constituée, d'une part, par le fonds de solidarité fédéral, partie intégrante du fonds pour risques bancaires généraux de la Banque Fédérale. D'autre part, par les fonds régionaux de solidarité, parties intégrantes des fonds pour risques bancaires généraux des Banques Populaires. Ces fonds régionaux sont alimentés chaque année, à hauteur de 10 % du bénéfice net réalisé par les Banques Populaires avant toute dotation au fonds pour risques bancaires généraux et impôt, ledit montant étant minoré du taux de l'impôt sur les sociétés. Les Banques Populaires ne peuvent disposer de ces fonds sans l'autorisation de la Banque Fédérale.

Dans le cadre d'une convention d'agrément collectif, chaque Banque Populaire garantit la liquidité et la solvabilité des sociétés de caution mutuelle qui lui accordent l'exclusivité de leur cautionnement.

Dans le cadre de l'affiliation du Crédit Maritime Mutuel, dont la Banque Fédérale est l'organe central aux termes de l'article L. 512-69 du Code monétaire et financier, la liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau par leurs Banques Populaires d'adossement.

Il est rappelé, en outre, que les établissements du réseau des Banques Populaires sont adhérents du Fonds de Garantie des Dépôts institué par la loi et auquel adhèrent tous les établissements de crédit agréés en France.

En comptes individuels, les Fonds Fédéraux et Régionaux de Solidarité sont comptabilisés, respectivement à la Banque Fédérale des Banques Populaires et dans les Banques Populaires, dans un compartiment spécifique du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG). En consolidation, dès lors que les normes IAS 30 et IAS 37 ne reconnaissent pas le fonds pour risques bancaires généraux comme éligible aux passifs enregistrés par l'entreprise, l'ensemble des fonds de solidarité a fait l'objet d'un reclassement intégral dans les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2004 ; symétriquement, les dotations et les reprises ont été éliminées du compte de résultat.

Le lundi 2 avril 2007, Philippe Dupont, Président Directeur Général de la Banque Fédérale des Banques Populaires et Charles Milhaud, Président du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, ont signé la convention par laquelle, en leur qualité d'organe central, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et la Banque Fédérale des Banques Populaires affilient Natixis. Cette convention, qui a reçu l'approbation du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) dans sa séance du 30 mars 2007, est établie dans le prolongement de la création de Natixis, le 17 novembre 2006, et conformément aux engagements pris.

Cette double affiliation s'inscrit dans le cadre de l'article L.511.31 du Code monétaire et financier. Elle permet à Natixis de bénéficier des systèmes de garantie et de solidarité respectifs des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne. La Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne feront, en cas de nécessité au regard de la législation et de la réglementation bancaire, leur devoir d'actionnaires de référence de Natixis à la demande de la Commission Bancaire, et ont pris l'engagement irrévocable et conjoint, y compris en cas de désaccord entre eux, de suivre sans délai les recommandations ou injonctions de la Commission Bancaire d'apporter, en tant que de besoin, à parité et s'il le fallait solidairement, les fonds nécessaires au respect par Natixis des dispositions de la législation et de la réglementation bancaire, ainsi que des engagements souscrits auprès des autorités bancaires.

Dans l'hypothèse où, à raison d'une intervention au bénéfice de Natixis, la Banque Fédérale des Banques Populaires et/ou la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne se retrouveraient dans une situation nécessitant un soutien ou un concours financier à leur bénéfice, les mécanismes de garantie et de solidarité internes à chacun des Groupes Banque Populaire et Caisse d'Épargne seraient mis en jeu conformément aux dispositions de l'article L. 511-31 du Code monétaire et financier.

III.2 - PERIMETRES DE CONSOLIDATION COMPARES

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
I) ACTIVITE FEDERALE ET AUTRES ACTIVITES											
BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES		FR	<i>Société mère</i>			<i>Société mère</i>			<i>Société mère</i>		
Filiales Banque Fédérale											
BANKEO	(1)	FR	60.00%	60.00%	I.G.	60.00%	60.00%	I.G.	60.00%	60.00%	I.G.
BFBP ACTIONS EUROPE	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.
BICEC	(1)	CM	52.48	52.48	I.G.	52.48%	52.48%	I.G.	52.48	52.48	I.G.
CLICK AND TRUST	(1)	FR	34.00%	34.00%	M.E.	34.00%	34.00%	M.E.	34.00%	34.00%	M.E.
CLIVEO SNC	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	99.99%	99.98%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.
INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES	(1)	FR	20.71%	20.71%	M.E.	21.88%	21.88%	M.E.	20.71%	20.71%	M.E.
SAS PONANT 2	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.
SCI PONANT+	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.
SNC CHAMPION	(1)	FR	Fusion		N	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	100.00%	I.G.
VOLKSBANK INTERNATIONAL AG (VBI)	(1)	AT	24,5	24,5	M.E.	24,5	24,5	M.E.	24,5	24,5	M.E.
Foncia											
ACOGEST (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ACOS CONSEIL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ACTE SAS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ACTIONS GERANCE (SARL AG) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ACTIONS GERANCE ET TRANSACTION (AGT) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGENCIATIONS TRANSACTIONS (ALT) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGENCE AZUR FONCIERE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGENCE REGIONALE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGENCE UNIMMO (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGENCE VOLTAIRE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AGIM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ALGEMEEN BEHEER NV (A.B.) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ASSURIMO (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
AVIC IMMOBILIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
BELLECOMBE IMMOBILIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET LECOQ FINANCE ET GESTION (CLFG) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET BERTHIER LE PALUD (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET CIC (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET COCUELLE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET CORNAUD SARL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
Cabinet GOMEZ (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET MARCHAND (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET ORSAT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CABINET RENE POUZET (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CAPEX (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CARRERE-TIXADOR GP FONCIA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CERDAGNE CAPCIR SYNDIC (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CG2I EDEN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CIE INFORM.INVEST.IMMOBILIER - C3I (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CIE NATIONALE D'EXPERTISE ET DE MESURAGE CONSTATIMMO	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CITRA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
CNEM PRODUCTION (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
DANZFUSS (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
DOCHER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
EFIMO DAMBREVILLE SA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
EFIMO PALPIED (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FABAIR (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FIDUCIMMO (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FINANCIERE IMMOBILIERE INTERNATIONALE (F2I) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AD IMMOBILIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AGENCE CENTRALE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AGENCE MODERNE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AKTYS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ALPES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ALSACE HT RHIN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AMYOT GILLET (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ANDREYON (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ARDOUIN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ASSHOFF HGV GmbH (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ATLANTIQUE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AURIOL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA AZUR (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BAIES DU SOLEIL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BARBIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BASTARD (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BELCOURT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BELGIUM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BINTZ (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BOLLING LE BATIMENT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BOUCLES DE SEINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BOUSSARD (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BRETTE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BROSOLETTTE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA BUAT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CAPITOLE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CARRIERES ET COMPETENCES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CENTRE DE L'IMMOBILIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CERGIE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CGI (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CHABANEAU (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CHABLAIS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLAN TATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
FONCIA CHADEFAX LECOQ (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA COLBERT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA COUPAT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA CUILLE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA DESIMEUR (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA DEUTSCHLAND GMBH (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA DEUTSCHLAND KG (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA DOCHER INTER FRANCE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA DOMITIA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA EFIMO (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ENTREPRISE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA FABRE GIBERT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA FOUBERT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA FRANCHISE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA FRANCHISE France (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA FRANCO SUISSE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GAIRIN - CALVO (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GATINEAU (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO CHABLAIS SA (ex DIPROMA SA) (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO GRUYERE SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO LA PAIX SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO POD SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO RHONE SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECO SARINE SA ex FRIMOB SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GECOVAR (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GENERALE IMMOBILIERE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GESTION IMMOBILIERE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GESTION IMMOBILIERE IDF (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GH (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GIS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GITEC ALPINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GOBELINS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GOZE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GRAND DELTA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GROC (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA GROUPE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA HAUGUEL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA HOLDING G.I. (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IBT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ICV (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IG (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IGD (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ILES D'OR (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IMMOBILIAS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IMMOBILIERE DU CHAMPS DE MARS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA IMMOSTONE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA JACOBINS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA JANIN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LABBE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LACOMBE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LANGUEDOC PROVENCE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LAPORTE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LE PHARE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LEMESRE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LES BAINS (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LIGURIE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA L'IMMOBILIERE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LIMOUZY (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LMG (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA LOBSTEIN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA L'OCEANIC (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MAINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MAIP (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MANAGO (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MANSART (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MARCEAU (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MARCHAND TBI (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MARMIGNON -RODRIGUES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MARNE EUROPE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MASSENA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MER ET SOLEIL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MICHEL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MOLLAND (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA MPI (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ORLY BEDOS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA PARIS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA PARIS GESTION (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA PASCAL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA PIERRE GESTION (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA REM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA REPUBLIQUE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA RIVES DE PARIS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA RIVES DE SEINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ROBACHE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ROUAULT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA S.E.G.G. (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SAGI (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SOGI PELLETIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SOGIM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SOGIV (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SOLONIM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SOVIM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ST ANTOINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA STEIN (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA SWITZERLAND (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
FONCIA TOURNAY (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA TRANSACTION AUDE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA TRANSACTION COTE FLEURIE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA TRANSACTION LOCATION (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA TRAVAUX SA (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA TURCKHEIM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VAL DE MARNE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VAL DE SEINE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VAL D'ESSONNE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VALLAURIS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VALORISATION (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VAUCELLES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VEXIN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VIEUX PORT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VOLTAIRE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VOW GMBH (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA VOW GmbH & Co. KG (d)	(1)	DE	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA WURM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FONCIA ZAMBONI PORTES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FRANCES SA (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FT ALPES (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FT DADRIER (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL BORDEAUX (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL LYON (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL MARSEILLE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL PARIS EST (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL STRASBOURG (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
FTL VALENCE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
GESTION IMMOBILIERE DU LANGUEDOC GIL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
GF FINANCIERE (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
GIF (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
GLOBALIMMO.COM (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
GUY BOUZAT TRANSACTIONS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
HUB INDUSTRIES (d)	(1)	LU	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
ICDIEN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
IMMOBILIER 26 SARL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
IMMOBILIER TRANSACTION THIERS ITT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
IMMOBILIERE PASTORELLI (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
INSURANCE BROKERS & PARTNERS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
INTERAGENCE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
L'IMMOBILIERE DE VERNEUIL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
MA BANQUE (ex SBE)	(1)	FR	65.85%	65.85%	I.G.	65.81% 65.81%		I.G.	65.81% 65.81%		I.G.
MAINTENANCE INVESTISSEMENT GESTION (MIG) (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
MONA LISA GESTION IMMOBILIERE (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
MR IMMOBILIER SARL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
NICOLAS SARL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
PEETERS-ICDIEN (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
PSI.PLUS (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
SEII (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
SIBP	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	100.00% 100.00%		I.G.	100.00% 100.00%		I.G.
SOLUFIMMO (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
TEILATUA SARL (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
THESIS (d)	(1)	CH	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
TIMBAL-AIT (d)	(1)	FR	100.00%	100.00%	I.G.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N

II) BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE PROJET

NATIXIS			FR	34.4334	34.4334	I.P.	79.15%	79.15%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
Pôle "Banque de financement et d'investissement"												
BAIL EXPANSION	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.06%	99.88	I.G.	34.44%	34.4415	I.P.	
BEDFORD OLIVER FUNDING LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.4415	I.P.	
BLOOM ASSET HOLDINGS FUND PLC	(2)	IE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.4415	I.P.	
CDC HOLDING TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.4415	I.P.	
CLEA2	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.4415	I.P.	
DOMIMUR	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.4415	I.P.	
DUPONT DENANT CONTREPARTIE	(2)	FR	17.22%	17.22%	I.P.	39.57%	50.00%	I.G.	17.22%	34.4415	I.P.	
ECRINVEST 6	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.10%	99.94%	I.G.	34.42%	34.4415	I.P.	
FILI SA	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
FINANCIERE CLADEL	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FRUCTIBAIL	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FRUCTIBAIL INVEST	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FRUCTICOMI	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
GCE BAIL	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
GUAVA CDO Ltd	(2)	JE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
INVESTIMA 6	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS ALTERNATIVE HOLDING LIMITED	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) (No. 2) LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) (No. 2) SCA	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) ACCEPTANCES (N°1) INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) ACCEPTANCES (N°2) INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) FUNDING (N°1) PTY LTD.	(2)	AU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) FUNDING (N°2) PTY LTD.	(2)	AU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) HOLDINGS INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) HOLDINGS INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) PARTICIPATIONS (N°1) INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA (Australia) PARTICIPATIONS (N°2) INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA ACCEPTANCES LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA INTERNATIONAL HOLDINGS INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA INTERNATIONAL PARTICIPATIONS (N°1) LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CMNA IP ASSETS HOLDINGS (LUXEMBOURG) SCA	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
IXIS HAWAI SPECIAL MEMBER LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
IXIS LOAN FUNDING I LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-1 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-2 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-3 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-4 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-5 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-6 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-7 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-8 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-9 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-10 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-1 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-10 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-11 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-12 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-13 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-14 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-15 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-16 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-17 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-18 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-19 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-2 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-20 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-21 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-22 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-23 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-24 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-25 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-26 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-27 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-28 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-29 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-3 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-5 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-6 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-7 TRUST	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2005-9 TRUST	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS SP S.A. - COMPARTIMENT PREVIE	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS STRATEGIC INVESTMENTS CORP.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
IXIS STRUCTURED PRODUCTS LTD	(2)	JE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
LIME CDO Ltd	(2)	JE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
MANGO CDO Ltd	(2)	JE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
MASTER FINANCIAL INC.	(2)	US		Déconsolidation	N	Entrée en 2006		N	-	31.00%	I.P.
NATEXIS ABM CORP	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS ABM LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS BLEICHROEDER Inc	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS BLEICHROEDER UK	(2)	GB		Dissolution	N	79.15%	100.00%	I.G.		Dissolution	N
NATEXIS COMMODITY MARKETS Ltd (ex Natexis Metals)	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS LEASE MADRID	(2)	SP	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS LEASE MILAN	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS MOSCOW	(2)	RU	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS SERVICES LTD	(2)	US		Déconsolidation	N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS US FINANCE CORPORATION	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ALGERIE (ex NATEXIS ALGERIE)	(2)	DZ	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ALTERNATIVE INVESTMENTS LIMITED (ex Ixis Alternative Investments Limited)	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ARBITRAGE (ex Natexis Arbitrage)	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASIA LTD	(2)	HK	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASSET FINANCE INC. (ex Ixis Asset Finance Inc.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS BAIL (ex Natexis Bail)	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS BELGIQUE INVESTISSEMENTS	(2)	BE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS BLEICHROEDER SA	(2)	FR		Absorption	N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS CAPITAL ARRANGER CORP. (ex Ixis Capital Arranger corp.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS CAPITAL MARKETS INC (ex Ixis Capital Markets North America inc)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS COFINIC (ex Natexis Cofinic)*	(2)	FR	32.50%	34.43%	I.P.	74.70%	94.37%	I.G.	32.50%	34.44%	I.P.
NATIXIS COMMERCIAL PAPER CORP. (ex Ixis Commercial Paper corp.)*	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS CORPORATE SOLUTIONS (ASIA) Pte Ltd (ex Nexgen Financial Solutions (Asia) Pte Ltd)*	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS CORPORATE SOLUTIONS Ltd (ex Nexgen Financial Solutions Ltd)*	(2)	IE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS DERIVATIVES INC. (ex Ixis Derivatives inc.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ENERGECO (ex Energeco)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURES (ex Ixis Environnement et Infrastructures)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS FINANCIAL PRODUCTS INC. (ex Ixis Financiam Products inc.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS FINANCE (ex Natexis Finance)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS FUNDING (ex Natexis Funding)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS FUNDING CORP. (ex Ixis Funding Corp)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS IMMO DEVELOPPEMENT (ex Natexis Immo Developpement)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS INVESTMENT MANAGEMENT CORP. (Ex Ixis Investment Management Corp)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS LEASE (ex Natexis Lease)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS LLD (ex Natexis lld)*	(2)	FR	34.42%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.43%	34.44%	I.P.
NATIXIS Luxembourg (ex Natexis Luxembourg)*	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006			
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	
NATIXIS LUXEMBOURG INVESTISSEMENT(ex Ixis Luxembourg Investissement)*	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. (ex Ixis Municipal Products inc.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS NORTH AMERICA INC. (ex Ixis North America)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PARTICIPATIONS HOLDING INC(ex Ixis Participations Holding inc.)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PARTICIPATIONS N°1 INC (ex Ixis Participations n°1 inc.)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL (ex Natexis Pramex International)*	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL SARLAU (ex Natexis Pramex International Maroc)*	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL MADRID	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL MILAN	(2)	FR	34.12%	32.71%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL DEUTSCHLAND GMBH	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL TUNISIE	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL POLSKA SP200	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEXRUS	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL AP LTD	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL CORP	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL LTD	(2)	FR	34.12%	34.43%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL Paris	(2)	FR	34.12%	33.74%	I.P.	78.42%	99.08%	I.G.	34.13%	34.44%	I.P.	
NATIXIS REAL ESTATE CAPITAL INC. (ex Ixis Real Estate Capital inc)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS SECURITIES (ex Ixis Securities)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC. (ex Ixis Securities North America inc)*	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS SECURITIZATION CORP. (ex Ixis Securitization corp.)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS TRANSPORT FINANCE (ex Natexis Transport Finance)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS INNOV	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NEXGEN CAPITAL Ltd	(2)	IE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS Ltd	(2)	IE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NEXGEN MAURITIUS Ltd	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NEXGEN RE Ltd	(2)	IE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
PAR FUND GP LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
PARALLEL ABSOLUTE RETURN FUND LP	(2)	US	31,52%	31,52%	I.P.	Entrée en 2006		N	32,38%	32,38%	I.P.	
PARALLEL ABSOLUTE RETURN MASTER FUND LP	(2)	US	25,41%	25,41%	I.P.	Entrée en 2006		N	25,83%	25,83%	I.P.	
PARIS OFFICE FUND	(2)	US	Déconsolidation			N	39,57%	50,00%	I.P.	17,22%	17,22%	I.P.
ROSE MORTGAGE INC.	(2)	US	Déconsolidation			N	Entrée en 2006	N	-	16,88%	I.P.	
SNC TOLBIAC FINANCE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
UNIVERSE HOLDINGS Ltd	(2)	CA	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
SAS VAL A	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
Pôle "Capital Investissement et gestion privée"												
ANTEIS EPARGNE	(2)	FR	13,08%	13,08%	I.P.	Entrée en 2006		N	12,74%	12,74%	I.P.	
BANQUE PRIVÉE ST DOMINIQUE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
BP DEVELOPEMENT	(2)	FR	14.34%	34.43%	I.G.	32.96%	41.64%	I.G.	14.34%	34.44%	I.G.	
BPSD GESTION	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.14%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
CENTRE EUROPEEN D'ASSURANCE	(2)	FR	Fusion			N	Entrée en 2006	N	25.14%	34.44%	I.P.	
CENTRE FRANCAIS DU PATRIMOINE	(2)	FR	25.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	25.28%	34.44%	I.P.	
C&M FINANCE	(2)	FR	5.17%	5.17%	I.P.	Entrée en 2006		N	5.17%	5.17%	I.P.	
COMPAGNIE 1818 - BANQUIERS PRIVES	(2)	FR	25.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	25.28%	34.44%	I.P.	
COMPAGNIE 1818 - GESTION	(2)	FR	25.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	25.28%	34.44%	I.P.	
COMPAGNIE 1818 - IMMOBILIER	(2)	FR	25.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	25.28%	34.44%	I.P.	
FCPR IXEN	(2)	FR	30.82%	34.43%	I.P.	70.98%	89.67%	I.G.	30.85%	34.44%	I.P.	
FCPR IXEN II	(2)	FR	34.35%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.35%	34.44%	I.P.	
FINANCIERE NATEXIS SINGAPOUR	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FINATEM	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	71.24%	90.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FNS2	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FNS3	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FNS4	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT	(2)	FR	31.79%	34.43%	I.P.	73.06%	91.81%	I.G.	31.79%	34.44%	I.P.	
MANTRA GESTION	(2)	FR	8.61%	8.61%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007	N	N	
MERCOSUL	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATEXIS ACTIONS CAPITAL STRUCTURANT	(2)	FR	21.86%	34.43%	I.P.	44.89%	100.00%	I.G.	21.87%	34.44%	I.P.	
NATEXIS CAPE	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	77.96%	98.49%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATEXIS INDUSTRIE FCPR	(2)	FR	34.37%	34.43%	I.P.	79.02%	99.83%	I.G.	34.38%	34.44%	I.P.	
NATEXIS INVERSIONES SL	(2)	SP	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATEXIS INVESTMENT CORP.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS INVESTISSEMENT (ex Natexis Investissement Globale) *	(2)	FR	34.33%	34.43%	I.P.	78.91%	99.69%	I.G.	34.34%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRIVATE BANKING	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG SA (ex Natexis Private Banking Luxembourg SA)*	(2)	LU	32.99%	34.43%	I.P.	75.83%	95.80%	I.G.	32.99%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRIVATE EQUITY (ex Natexis Private Equity) *	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL MANAGEMENT	(2)	FR	Déconsolidation			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL SINGAPOUR	(2)	SG	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATEXIS PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES	(2)	FR	34.37%	34.43%	I.P.	78.92%	99.71%	I.G.	34.38%	34.44%	I.P.	
NATEXIS VENTURE SELECTION	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NAXICAP PARTNERS (ex Spéf Devlpmt)	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NEM2	(2)	FR	34.37%	34.43%	I.P.	79.01%	99.82%	I.G.	34.38%	34.44%	I.P.	
PROVIDENTE SA	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.	
SEVENTURE PARTNERS	(2)	FR	34.42%	34.43%	I.P.	79.13%	99.97%	I.G.	34.43%	34.44%	I.P.	
SOPRANE SERVICES	(2)	FR	Déconsolidation			N	78.96%	99.78%	I.G.	34.36%	34.44%	I.P.
SOPROMECC	(2)	FR	Cession			N	32.96%	100.00%	I.G.	Cession		
SPEF LBO	(2)	FR	Déconsolidation			N	79.15%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
Pôle "Gestion d'actifs"											
AEW ADVISORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW CAPITAL MANAGEMENT, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW CAPITAL MANAGEMENT, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW GLOBAL ADVISORS (ASIA)	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW GLOBAL ADVISORS (EUROPE) LTD	(2)	GB	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW II CORPORATION	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW INVESTMENT GROUP, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW MANAGEMENT AND ADVISORS, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW PARTNERS III, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW PARTNERS IV, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW PARTNERS V, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW REAL ESTATE ADVISORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW SECURITIES LIMITED PARTNERSHIP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW TSF, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW VIF INVESTORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
AEW VIF II INVESTORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
ASAHINVEST INVESTMENT ADVISORY CO Ltd	(2)	JP	16.87%	16.87%	M.E.	Entrée en 2006		N	14.47%	14.47%	M.E.
CAPITAL GROWTH MANAGEMENT LP	(2)	US	17.22%	17.22%	M.E.	Entrée en 2006		N	14.47%	14.47%	M.E.
CASPIAN CAPITAL MANAGEMENT, LLC	(2)	US	17.56%	17.56%	I.P.	Entrée en 2006		N	14.81%	14.81%	I.P.
CGW GESTION D'ACTIFS	(2)	FR	10.33%	10.33%	M.E.	Entrée en 2006		N	9.64%	9.64%	M.E.
COGIM	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CREA WESTERN INVESTORS I, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CURZON GLOBAL ADVISORY LTD	(2)	JP	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CURZON GLOBAL LTD	(2)	UK	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CURZON GLOBAL PARTNERS	(2)	UK	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CURZON GLOBAL UK LTD	(2)	UK	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
CURZON GLOBAL CC LTD	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
ECUREUIL GESTION	(2)	FR	29.00%	29.00%	I.P.	Entrée en 2006		N	27.55%	27.55%	I.P.
ECUREUIL GESTION FONDS COMMUN DE PLACEMENT	(2)	FR	29.00%	29.00%	I.P.	Entrée en 2006		N	27.55%	27.55%	I.P.
FEDERAL STREET MANAGEMENT, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HANSBERGER GROUPE INC	(2)	US	30.53%	30.53%	I.P.	Entrée en 2006		N	7.23%	7.23%	I.P.
HARRIS ALTERNATIVES HOLDING INC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HARRIS ASSOCIATES LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HARRIS ASSOCIATES, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HARRIS ALTERNATIVES, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HARRIS ASSOCIATES INVESTMENT TRUST	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
HARRIS ASSOCIATES SECURITIES, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS AEW EUROPE SA	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS AEW ITALIA	(2)	IT	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS AEW LUXEMBOURG	(2)	LU	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT (AUSTRALIA) HOLDINGS, LLC	(2)	AU	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT ADVISERS, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT ASIA, LTD	(2)	SG	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT AUSTRALIA LIMITED	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT DISTRIBUTION CORPORATION	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT DISTRIBUTORS, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT JAPAN, Ltd	(2)	JP	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS ASSET MANAGEMENT SERVICES, INC.	(2)	US		Fusion	N	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
IXIS INVESTMENT SERVICES JAPAN, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
KOBRICK FUNDS, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES & COMPANY, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES & COMPANY, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES CONSUMER DISCRETIONARY GP LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES CONSUMER DISCRETIONARY LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES CONSUMER DISCRETIONARY, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES DISTRIBUTORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES DISTRIBUTORS, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES ENERGY, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES FUTURES, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES SOLUTIONS, INC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
LOOMIS SAYLES TRUST COMPANY, LLC	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
MC MANAGEMENT, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
MC MANAGEMENT, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATEXIS ASSET MANAGEMENT	(2)	FR		Absorption	N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER	(2)	FR		Absorption	N	78.87%	99.65%	I.G.	34.35%	34.44%	I.P.
NATEXIS ASSET SQUARE	(2)	FR		Absorption	N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASSET MANAGEMENT (ex IAM)*	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS AXELTIS LTD	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	80.97%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES LUXEMBOURG, INC (ex Ixis Asset Management Associates inc)*	(2)	LU	30.53%		I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT HOLDINGS, LLC (ex Ixis Asset Management Holdings llc)*	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES ITALIA (ex Ixis Asset Management Italia)*	(2)	IT	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT, LP (ex Ixis Asset Management North America lp)*	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES UK (ex Ixis Asset Management UK)*	(2)	UK	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES INK	(2)	UK	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT CORPORATION (ex Ixis Asset Management US Corporation)*	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT, LLC(ex Ixis Asset Management US, LLC)*	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT, LP (ex Ixis Asset ManagementIT North America, LP)*	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 3	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 4	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 1	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT PARTICIPATIONS 2	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
NATIXIS GLOBAL ASSOCIATES GERMANY (ex Ixis Fondservices gmbh)*	(2)	DE	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
NATIXIS MULTIMANAGER (ex Ixis Private Capital Management)*	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
PBW REAM	(2)	FR	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
PERCIPIO CAPITAL MANAGEMENT LLC	(2)	FR	9.30%	9.30%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
REICH & TANG ASSET MANAGEMENT, LLC	(2)	US	30.53%	30.53%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
REICH & TANG DISTRIBUTORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
REICH & TANG SERVICES, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
SEAPORT SENIOR HOUSING, LLC	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
SNYDER CAPITAL MANAGEMENT, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
SNYDER CAPITAL MANAGEMENT, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
VAUGHAN NELSON INVESTMENT MANAGEMENT, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
VAUGHAN NELSON INVESTMENT MANAGEMENT, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
VAUGHAN NELSON TRUST COMPANY	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
WESTPEAK GLOBAL ADVISORS, LP	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
WESTPEAK INVESTMENT ADVISORS AUSTRALIA, LIMITED PTY.	(2)	AU			N	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
WESTPEAK INVESTMENT ADVISORS, INC.	(2)	US	30.53%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	29.13%	34.44%	I.P.
Pôle "Gestion du Poste Clients"											
AKCO	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
AXA ASSURCREDIT	(2)	FR			N	31.86%	40.00%	I.P.	13.78%	13.78%	I.P.
BUSINESS DATA INFORMATION	(2)	IL	20.97%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	20.97%	34.44%	I.P.
CENTRE D'ETUDES FINANCIERES	(2)	FR			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
CIMCO SYSTEMS LIMITED	(2)	GB			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE ASSICURAZIONI SPA	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE AUSTRIA	(2)	AT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE BELGIUM SERVICES HOLDING	(2)	BE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE BULGARIA CMS	(2)	BG			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE CENTRALE EUROPE HOLDING	(2)	AT	25.82%	34.43%	I.P.	59.36%	74.99%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE CHILE SA	(2)	CL			N	66.77%	84.36%	I.G.	29.06%	29.06%	I.P.
COFACE COLLECTIONS NORTH AMERICA INC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE CREDIT MANAGEMENT NORTH AMERICA	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE CROATIE CMS	(2)	CT			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE CZECH CMS	(2)	CZ			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE DANMARK SERVICES	(2)	DK			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE DEBITOREN	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE DEBT PURCHASE LIMITED	(2)	GB			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE DEUTSCHLAND	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE DO BRASIL SEGUROS DE CREDITO	(2)	BR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE EXPERT	(2)	FR			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE FACTORING ESPANA	(2)	ES	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
COFACE FACTORING ITALIA	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE FINANZ	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE HOLDING AMERICA LATINA SA	(2)	MX	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE HOLDING ISRAEL	(2)	IL	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE HUNGARY CMS	(2)	HU			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE ITALIA	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE KREDIT	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE NEDERLAND SERVICES B.V.	(2)	NL	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE NORTH AMERICA HOLDING COMPANIE	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE NORTH AMERICA INSURANCE COMPANIE	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE NORTH AMERICA INC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE POLAND CMS	(2)	PL			N	59.36%	97.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE RECEIVABLE FINANCES	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE ROMANIA CMS	(2)	RO			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE ROMANIA INSURANCE	(2)	RO	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
COFACE SA	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICE POLOGNE	(2)	PL			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICE SPA	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES AUSTRIA	(2)	AT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES BRESIL	(2)	BR			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES COLOMBIA LTDA	(2)	CO			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES ECUADOR S.A.	(2)	EC			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES NORTH AMERICA INC.	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES PERU S.A.	(2)	PE			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICES VENEZUELA C.A	(2)	VE			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS ARGENTINA SA	(2)	AG			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS CHILE SA	(2)	CL			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS COSTA RICA SA	(2)	CR			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS ESPANA SL	(2)	ES	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS MEXICO SA	(2)	MX			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICIOS PANAMA SA	(2)	PA			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SLOVAKIA CMS	(2)	SQ			N	59.36%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE SLOVENIA CMS	(2)	SI			N	60.73%	100.00%	I.G.	25.83%	34.44%	I.P.
COFACE SOUTH AFRICA SERVICES	(2)	ZA			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE UK HOLDING LTD	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE UK SERVICES LTD	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACE SERVICE SUISSE	(2)	CH			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACERATING.DE GMBH	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACERATING-HOLDING	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFACREDIT	(2)	FR	12.40%	12.40%	M.E.	28.49%	36.00%	M.E.	12.40%	12.40%	M.E.
COFACTION 2	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFINPAR	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COFOBLIG	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
COGERI	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
CREDESCO LIMITED	(2)	GB			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
EIOS	(2)	FR			N	23.56%	29.78%	M.E.	10.25%	10.25%	M.E.
FIMIPAR	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
GCE AFFACTURAGE	(2)	FR			N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
GRAYDON	(2)	NL	9.47%	9.47%	M.E.	21.77%	27.50%	M.E.	9.47%	9.47%	M.E.
KOMPASS BELGIQUE	(2)	BE	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
KOMPASS JAPAN	(2)	JP			N	79.11%	99.95%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
KOMPASS CZECH REPUBLIC A.S.	(2)	CZ			N	73.61%	93.00%	I.G.	32.03%	34.44%	I.P.
KOMPASS ESPAGNE	(2)	ES	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
KOMPASS FRANCE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
KOMPASS HOLDING	(2)	FR			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006		
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)
KOMPASS INTERNATIONAL NEUENSCHWANDER	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
KOMPASS ISRAEL	(2)	IL	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	15.71%	34.44%	I.P.
KOMPASS Luxembourg	(2)	LU	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2007		N	Entrée en 2007		N
KOMPASS POLAND	(2)	PL	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
KOMPASS SOUTH EAST ASIA LIMITED	(2)	SG	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
KOMPASS TURKEY	(2)	TR	Déconsolidation		N	55.41%	69.90%	I.G.	24.07%	34.44%	I.P.
KOMPASS USA, INC.	(2)	US	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
LIBRAIRIE ELECTRONIQUE	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
MLS1	(2)	DE	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS FACTOR	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	78.88%	99.66%	I.G.	34.32%	34.44%	I.P.
OR INFORMATIQUE	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ORCHID TELEMATICS LIMITED	(2)	GB	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
CREDITORS GROUP HOLDING LIMITED	(2)	GB	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
THE CREDITORS GROUP LIMITED	(2)	GB	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
THE CREDITORS INFORMATION CO LIMITED	(2)	GB	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
UNISTRAT COFACE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	80.97%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
VR FACTOREM GMBH	(2)	DE	17.56%	17.56%	I.P.	40.23%	51.00%	I.G.	17.51%	17.57%	I.P.
Pôle "Services"											
ABP ACTIONS	(2)	FR	34.07%	34.43%	I.P.	78.40%	99.05%	I.G.	34.08%	34.44%	I.P.
ABP CROISSANCE RENDEMENT	(2)	FR	33.93%	34.43%	I.P.	77.98%	98.52%	I.G.	33.94%	34.44%	I.P.
ABP MIDCAP	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ABP MONETAIRE PLUS	(2)	FR	Liquidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ABP PREVOYANCE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ABP TAUX	(2)	FR	Liquidation		N	78.37%	99.01%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ABP VIE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
ADIR	(2)	LB	11.71%	11.71%	M.E.	26.91%	33.99%	M.E.	11.71%	11.71%	M.E.
ASM ALTERNATIF GARANTI 1	(2)	FR	Déconsolidation		N	78.37%	99.01%	I.G.	34.10%	34.44%	I.P.
ASSURANCES BP IARD	(2)	FR	17.19%	17.02%	M.E.	39.54%	49.95%	M.E.	17.19%	17.22%	M.E.
CACEIS BANK	(2)	FR	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
CACEIS BANK LUXEMBOURG	(2)	LU	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
CACEIS CORPORATE TRUST	(2)	FR	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
CACEIS FASTNET	(2)	FR	12.05%	12.05%	I.P.	Entrée en 2006		N	12.05%	12.05%	I.P.
CACEIS FASTNET SUISSE	(2)	CH	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
CACEIS SAS	(2)	FR	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
CEFI	(2)	FR	23.07%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	23.08%	34.44%	I.P.
CEGI (o)	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
CEGI COURTAGE	(2)	FR	Fusion		N	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
FASTNET Belgique	(2)	FR	8.95%	8.95%	I.P.	Entrée en 2006		N	8.95%	8.95%	I.P.
FASTNET HOUSE	(2)	FR	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
FASTNET IRLANDE	(2)	IR	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
FASTNET LUXEMBOURG	(2)	LU	8.95%	8.95%	I.P.	Entrée en 2006		N	8.95%	8.95%	I.P.
FASTNET PAYS BAS	(2)	NL	8.95%	8.95%	I.P.	Entrée en 2006		N	8.95%	8.95%	I.P.
FONCIER ASSURANCE	(2)	FR	20.66%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	20.67%	34.44%	I.P.
NATIXIS GARANTIES (ex Natexis Garanties)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
GESTITRES	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
INVESTOR SERVICES HOUSE	(2)	LU	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
NATIXIS IMMO EXPLOITATION	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS ASSURANCES	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS INTEREPARGNE (ex Natexis Interepargne)*	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS INTERTITRES	(2)	FR	34.40%	34.43%	I.P.	79.09%	99.92%	I.G.	34.41%	34.44%	I.P.
NATIXIS INVESTOR SERVICING	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NATIXIS LIFE	(2)	LU	34.24%	34.43%	I.P.	78.72%	100.00%	I.G.	34.25%	34.44%	I.P.
NATIXIS PAIEMENTS	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
NOVACREDIT	(2)	FR	22.72%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	22.73%	34.44%	I.P.
PARTINVEST	(2)	LU	17.22%	17.22%	I.P.	Entrée en 2006		N	17.22%	17.22%	I.P.
SACCEF	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
SCI ABP IENA	(2)	FR	Déconsolidation		N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
SCI ABP POMPE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
FRUCTIFONCIER	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
SCI SACCEF IMMOBILIER	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
SCI SACCEF LA BOETIE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
SCI SACEF CHAMPS ELYSEES	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	34.44%	34.44%	I.P.
SLIB	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
SOCAMAB	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006		N	20.66%	20.66%	I.P.
SOCECA	(2)	FR	Déconsolidation		N	19.76%	24.97%	M.E.	8.60%	8.60%	M.E.
VITALIA VIE	(2)	IT	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
Pôle "Banques de détail" (d)											
CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE-NORD	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE BASSE-NORMANDIE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE CENTRE VAL DE LOIRE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE CHAMPAGNE-ARDENNE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE HAUTE-NORMANDIE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE-NORD	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE-OUEST	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE-PARIS	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE LORRAINE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRENEES	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DU PAS DE CALAIS	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE L'ADOUR	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DU PAYS DE L'HAINAUT	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE POITOU-CHARENTES	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE PROVENCE-ALPES-CORSE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006		N	6.89%	6.89%	M.E.

SOCIETES			30 JUIN 2007			30 JUIN 2006			31 DECEMBRE 2006			
LIBELLES	GROUPE APPARTENANCE (a)	IMPLANTATION (b)	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	TAUX	TAUX DE	METHODE DE	
			D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	D'INTERET	CONTROLE	CONSOLIDATION (C)	
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	(2)	FR	Fusion			N	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.
CAISSE D'EPARGNE DU VAL DE FRANCE ORLEANAIS	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
I-1 Banques Populaires (d)												
BANQUE POPULAIRE DES ALPES	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE ALSACE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DE LA COTE D'AZUR	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DE LOIRE ET LYONNAIS	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DU NORD	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE OCCITANE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DU SUD	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE DU SUD OUEST	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES	(2)	FR	Fusion			N	Entrée en 2006			Fusion		
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
BRED - BANQUE POPULAIRE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
CASDEN - BANQUE POPULAIRE	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
CREDIT COOPERATIF	(2)	FR	6.89%	6.89%	M.E.	Entrée en 2006			6.89%	6.89%	M.E.	
Autres activités												
AUXILIAIRE ANTIN	(2)	FR	Absorption			N	79.15%	100.00%	I.G.	Absorption		
CIE FONCIERE NATIXIS	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.14%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
CIFG GUARANTY ASSURANCE NORTH AMERICA	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
CIFG EUROPE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
CIFG GUARANTY	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
CIFG HOLDING	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
CIFG SERVICES INC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
CO ASSUR	(2)	FR	Déconsolidation			N	78.99%	99.80%	I.G.	34.37%	34.44%	I.P.
COLOMB MAGELLAN SCI	(2)	FR	Déconsolidation			N	79.14%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
EDVAL C INVESTMENTS Ltd	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
FONCIERE KUPKA	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.14%	100.00%	I.G.	34.43%	34.44%	I.P.	
IFCIC	(2)	FR	Déconsolidation			N	16.16%	20.42%	M.E.	7.03%	7.03%	M.E.
IMMOBILIERE NATIXIS	(2)	FR	Déconsolidation			N	79.14%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
INVESTIMA 12	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS ALTAIR	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATIXIS AMBS COMPANY LLC	(2)	US	-	34.43%	I.P.	-	100.00%	I.G.	-	34.44%	I.P.	
NATIXIS FUNDING USA LLC	(2)	US	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NATINIUM FINANCIAL PRODUCTS	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	Entrée en 2006			34.44%	34.44%	I.P.	
NBP INVEST	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
NBP PREFERRED CAPITAL 1, LLC	(2)	US	-	34.43%	I.P.	-	100.00%	I.G.	-	34.43%	I.P.	
NBP PREFERRED CAPITAL II, LLC	(2)	US	100.00%	34.43%	I.P.	100.00%	100.00%	I.G.	100.00%	34.44%	I.P.	
NBP PREFERRED CAPITAL III, LLC	(2)	US	-	34.43%	I.P.	-	100.00%	I.G.	-	34.44%	I.P.	
NXBP1	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
SAGP	(2)	FR	Absorption			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
SCI ALTAIR 1	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
SCI ALTAIR 2	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
SCI VALMY COUPOLE	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.02%	100.00%	I.G.	34.38%	34.44%	I.P.	
SEGEX	(2)	FR	Absorption			N	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.
SPAFICA	(2)	FR	34.43%	34.43%	I.P.	79.14%	99.99%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	
STÉ FINANCIÈRE BFCE	(2)	FR	Absorption			N	79.15%	100.00%	I.G.	Absorption		
WORLEDGE A INVESTMENTS Ltd EUR	(2)	GB	34.43%	34.43%	I.P.	79.15%	100.00%	I.G.	34.44%	34.44%	I.P.	

COMMENTAIRES

(a) Détenrices

- Participations directes de la Banque Fédérale des Banques Populaires
- Participations détenues à travers le sous Groupe Natixis

(b) Pays d'implantation :

AG: Argentine - AT: Autriche - AU: Australie - BE: Belgique - BG: Bulgarie - BR: Brésil - CA: Canada - CH: Suisse - CL: Chili - CM: Cameroun - CN: Chine - CR: Costa Rica - CT: Croatie - CZ: République Tchèque - DE: Allemagne - DK: Danemark - DZ: Algérie - GB: Grande Bretagne - HK: Hong Kong - HU: Hongrie - IE: Irlande - IL: Israël - IR: République Islamique d'Iran - IT: Italie - JE: Jersey - JP: Japon - LI: Liechtenstein - LU: Luxembourg - MY: Malaisie - MX: Mexique - NL: Pays Bas - PA: Panama - PE: Pérou - PL: Pologne - PT: Portugal - RO: Roumanie - RU: Russie - SG: Singapour - SI: Slovénie - SP: Espagne - SQ: Slovaquie - TR: Turquie - US: Etats-Unis - VE: Venezuela - VN: Vietnam - ZA: Afrique du Sud.

(c) Méthode de consolidation

I.G. Intégration Globale - M.E. Mise en équivalence - I.P. Intégration proportionnelle - N. Non consolidé

(d) Les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires, ainsi que leurs filiales directes (non énumérées dans cette liste), sont consolidées par Natixis à travers la détention par cette dernière de Certificats Coopératifs d'Investissement représentant 20% du capital des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires.

Note III - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

III.1 - Évolution du périmètre de consolidation au 1^{er} semestre 2007

Les principales évolutions de la période se caractérisent par :

- l'acquisition de Foncia, leader en France des services immobiliers résidentiels, confirmant la stratégie du Groupe dans le développement dans ce secteur ;
- l'accélération du processus de restructuration de Natixis issu du rapprochement des activités de financement, d'investissement et de services du Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Épargne.

Les évolutions de la période sont déclinées, ci-après, sur la base des secteurs d'activité, tels qu'ils sont retenus dans l'information sectorielle (cf. note VII).

III.1.1 - Activités Fédérales et autres

III.1.1.1 - Acquisition de Foncia

III.1.1.1.1 - Opérations juridiques

Le 13 janvier 2007, le Groupe Banque Populaire a signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition de Foncia, leader en France des services immobiliers résidentiels et seule société cotée de son secteur dans le but de développer des relais de croissance.

Cette opération de croissance externe, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan stratégique 2006-2008, permet au Groupe de prendre une position forte dans le secteur des services à l'immobilier.

Véritable relais de croissance au sein de la banque de détail, Foncia va permettre au Groupe Banque Populaire d'élargir et fidéliser son portefeuille de clients en proposant des prestations de bancassurance aux clients de Foncia. Le Groupe Banque Populaire s'implante ainsi dans un secteur en pleine croissance et moins sensible aux cycles économiques que d'autres secteurs de l'immobilier. Foncia constitue le socle de ce nouveau pôle immobilier associant à la proximité d'un réseau de cabinets locaux l'efficacité d'un groupe national, leader dans ses activités de gestion et de transaction.

Le 3 avril 2007, toutes les conditions suspensives, dont principalement l'autorisation des autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations, ayant été levées permettant l'acquisition, par la Banque Fédérale des Banques Populaires, du bloc de 61% du capital de Foncia détenu par le fondateur - Jacky Lorenzetti - et la holding familiale SEIP.

Conformément à la réglementation boursière applicable, la Banque Fédérale des Banques Populaires a déposé une garantie de cours permettant aux minoritaires de vendre leurs titres au même prix que l'actionnaire majoritaire.

Fin juin, à l'issue du succès de la garantie de cours, la Banque Fédérale des Banques Populaires détient 93% du capital de Foncia, la participation minoritaire (7%) restant entre les mains du fondateur.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

III.1.1.1.2 - Traitement de l'acquisition

Compte tenu de la valeur des capitaux propres retraités de Foncia et du prix d'acquisition de Foncia (40 € par titre), un écart d'acquisition d'un montant de **1 036 M€**, représentatif de la quote-part de détention de la Banque Fédérale des Banques Populaires à hauteur de 93% est inscrit à l'actif du bilan consolidé.

Par ailleurs, le pacte d'actionnaires conclu le 3 avril 2007 avec le fondateur dans le cadre de l'opération de rachat de Foncia comporte un engagement de rachat de la participation minoritaire de 7 % encore détenue par celui-ci. Bien que conditionnel, l'engagement de rachat est, conformément à la norme IAS 32 § 23, comptabilisé comme s'il avait été exercé, le coût d'acquisition de ces intérêts minoritaires faisant partie du coût du regroupement d'entreprise :

- Initialement, un passif est enregistré pour une valeur égale à la meilleure estimation du prix à payer pour le rachat des intérêts minoritaires (actualisée pour tenir compte d'un paiement à une date future).
- la différence entre cette estimation et la quote-part du minoritaire dans les actifs et passifs de FONCIA (à hauteur de 7%) est enregistrée à l'actif du bilan. Le prix de vente étant variable, la variation ultérieure du passif pourra être enregistrée en « écart d'acquisition », à l'exception du coût de portage (effets du « passage du temps ») qui donne lieu à la comptabilisation d'une charge de désactualisation). Compte tenu de la valeur des capitaux propres retraités de Foncia, un écart d'acquisition complémentaire de **77 M€** est inscrit à l'actif du bilan consolidé.

Aucun intérêt minoritaire ne pouvant être enregistré, le taux de détention du Groupe dans Foncia retenu en consolidation est de 100%.

III.1.1.1.3 - Consolidation de Foncia dans les comptes du Groupe

Le sous-groupe Foncia établit et publie ses propres comptes consolidés aux normes IFRS au format Plan Comptable Général. Pour les besoins du Groupe, ses comptes, intégrés globalement, sont retraités et présentés aux normes IFRS au format bancaire.

Compte tenu de la date d'acquisition de Foncia (le 3 avril 2007, date de la cession du bloc de 61%), la contribution de Foncia aux résultats du Groupe ne porte qu'à compter du second trimestre déterminé sur la base des données réelles à fin juin 2007 et après neutralisation du résultat du 1er trimestre déterminé sur la base de données de gestion.

Compte tenu du faible impact de sa contribution sur les soldes intermédiaires du Groupe (une contribution au PNB de + 121 M€, de - 106 M€ sur les frais généraux et + 9 M€ sur le résultat net part du Groupe), il n'a pas été réalisé de production d'un jeu compte *pro forma* comparatif.

III.1.1.2 - Autres opérations

La seule opération relative aux structures du niveau « Activité Fédérale et autres » est la Transmission Universelle de Patrimoine de la **SNC Champion** à la Banque Fédérale des Banques Populaires.

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

III.1.2 - Natixis

Le pôle Natixis, qui regroupe l'ensemble des activités de banque de financement, d'investissement, de services et de projet, a été fortement impacté sur son périmètre compte tenu de la volonté exprimée par le sous-groupe, détenu à parité par le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne, d'adapter son organisation aux ambitions et à la taille du nouvel ensemble.

Ces évolutions se sont traduites pour le sous-groupe, au cours du semestre, par :

- Un ré-haussement des seuils consolidation entraînant la déconsolidation d'un grand nombre de structure sans impacts significatifs sur les comptes du Groupe ;
- Le lancement des opérations de restructurations de ses pôles, en particulier dans le pôle Gestion d'Actifs de Natixis au cours du semestre ;
- La poursuite des acquisitions ciblées aux seins de ses différents pôles qui le constituent.

Sauf exceptions, tous les impacts, en taux ou en montant, sont exprimés dans cette partie après prise en compte de la proportionnalisation de Natixis et ses filiales à 34,43%.

III.1.2.1 - Modification des seuils d'intégration et déconsolidation

Suite à la création de Natixis, la taille du périmètre de consolidation du Groupe Natixis a très fortement évolué au 17 novembre 2006, date de création de la nouvelle structure. En conséquence, au niveau du sous-groupe Natixis, les seuils fixés pour retenir les entités dans le périmètre de consolidation ont été révisés à la hausse.

➤ Seuils retenus

Le sous-groupe Natixis a défini des seuils de référence par métier (avant prise en compte du taux de proportionnalisation) :

<i>Métier / Pôle</i>	<i>Total Bilan</i>	<i>PNB / CA</i>	<i>Résultat net</i>
Banque de financement et d'investissement			
- <i>Marchés de financement</i>	> 250 M€	> 15 M€	> + / - 2M€
- <i>Autres métiers</i>			
CIFG	> 40 M€	> 8 M€	> + / - 2M€
Hors pôles			
Capital investissement et gestion privée	> 60 M€	> 12 M€	> + / - 2M€
Services			
Asset Management	> 40 M€	> 5 M€	> + / - 2M€
Poste client			

➤ Exceptions

Certaines entités sont consolidées bien que n'atteignant pas les seuils ci-dessus. Il s'agit des :

- Filiales ayant un impact sur la présentation des comptes : sociétés de moyens ou SCI bénéficiant de contrats de crédit-bail immobilier ;
- Filiales avec une croissance estimée sur deux ans ;
- Holdings et succursales ;

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

- Filiales portant des risques prudentiels au sens de la réglementation bancaire.

➤ Entités déconsolidées

Une soixantaine d'entités ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe Natixis car ne respectant plus les seuils de référence, essentiellement dans le pôle « Poste Client » (43 filiales déconsolidées sont des filiales de la Coface). Ces entités ont été déconsolidées avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Filiales Coface

Axa Assurcrédit	Coface Servicios Mexico, S.A. DE C.V.
Centre d'études Financières	Coface Servicios Panama, S.A.
Cimco Systems Limited	Coface Slovakia CMS
Coface Bulgaria CMS	Coface Slovenia CMS
Coface Chile S.A. (Insurance)	Coface South Africa
Coface Croatia CMS	Coface South Africa Services (ex-CUAL)
Coface Czech CMS	Credico Limited
Coface Danmark Services	Eios
Coface Debt Purchase Limited	Kompass Japan
Coface Hungary CMS	Kompass Czech Republic a.s.
Coface Poland CMS	Kompass Israël
Coface Romania CMS	Kompass Poland
Coface Service Pologne	Kompass South East Asia Limited
Coface Service Suisse (ex-Cofacerating.ch)	Kompass Turkey
Coface Services Brazil	Kompass USA, Inc.
Coface Services Colombia Ltda.	Librairie électronique
Coface Services Ecuador S.A.	Or informatique
Coface Services Peru S.A.	Orchid Telematics Limited
Coface Services Venezuela, C.A.	The Creditors Group Holdings Ltd
Coface Servicios Argentina S.A.	The Creditors Group Ltd
Coface Servicios Chile S.A.	The Creditors Information Company Ltd
Coface Servicios Costa Rica, S.A.	

Autres filiales Natixis

ASM Alternatif Garanti 1	Investima 6
Bail Expansion	Natexis Services Ltd
CO ASSUR	Natixis Private Equity International Management
Colomb Magellan SCI	Paris Office Fund
ECRINVEST 6 (ex. Immobilière Natexis)	SCI ABP IENA
Financière Cladel	SOCECA
IFCIC	Sopranes Services
Immobilière Natexis (ex Villcomm)	SPEF LBO

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

III.1.2.2 - Restructurations

○ Pôle Gestion d'actifs

Le pôle Gestion d'actifs a finalisé le 29 juin dernier les principales étapes de sa nouvelle organisation juridique. Celui-ci est structuré autour de d'un holding de pilotage, Natixis Global Asset Management, qui regroupe un vingtaine de sociétés de gestion spécialisées installées principalement, en France et aux Etats-Unis, et d'une plateforme de distribution mondiale, Natixis Global Associates.

- En France, **Natixis Asset Management (NAM)** et **Ixis Asset Management** ont fusionné et donné naissance à **Natixis Asset Management**. Parallèlement, les titres de **Natixis Asset Management Immobilier (NAMI)** ont été apportés au nouvel ensemble ;
- **Natixis Asset Square (NAS)** et **Ixis Private Capital Management** ont fusionné et donné naissance à **Natixis Multimanager**.

○ Autres restructurations

- **Activité brokers** : Apport partiel d'actif de **Natixis Bleichroeder SA** à Ixis Securities, le reste de l'activité est fusionné avec Ixis CIB. Absorption de **Dupont Denant Contrepartie** par Ixis Securities ;
- **Activité assurances** : Apport des titres **Foncier Assurances** à Natixis Assurances par Natixis ;
- **Activité affacturage** : Fusion de **GCE Affacturage** dans Natixis Factor ;
- **Coface** : Fusion - absorption de **Coface Expert** et de **Kompass Holding** avec **Coface SA** ;
- **Autres** : Transmission universelle du patrimoine de **Segex** vers **SAGP**, et de **Natixis Investima** et **SAGP** vers **Natixis**.

III.1.2.3 - Autres évolutions de périmètres

Exprimées par pôle, les autres évolutions sont les suivantes :

III.1.2.3.1 - Pôle « Banque de Financement et Investissement »

○ Restructuration

- Suite à la restructuration des Brokers, **Dupont Denant Contrepartie** logé sous le pôle « Banque de Financement et d'Investissement » fait son entrée dans le périmètre Ixis CIB.

○ Sorties de périmètre

- **Activité Municipal Tender Option Bonds (TOB)** : Déconsolidation de 28 trusts **SARATOGA** au 1^{er} janvier 2007 suite à leur liquidation au cours de l'exercice 2006 ;
- **Autres** : Sortie de **Rose Mortgage Inc.** (déconsolidée au 1^{er} janvier 2007) et **Master Financial Inc.** (cessation complète d'activité au cours du second semestre 2007).

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

III.1.2.3.2 - Pôle « Gestion d'actifs »

- Entrées de périmètre
- **Percipio Capital Management LLC** et de **Loomis Sayles Trust Company LLC**, entrent au cours de la période au sein de l'activité de gestion d'actifs.
- Variation de pourcentage d'intérêt
- La restructuration du pôle a augmenté le pourcentage d'intérêt de Natixis sur **Ixis Asset Management** portant le taux d'intérêt de 29.3% à 30.53% et générant un écart d'acquisition de 45.6 M€ à l'actif du bilan ;
- L'augmentation du pourcentage de détention de **Hansberger Group Inc.** (7.23% à 30.3%) abouti à la constatation d'un écart d'acquisition de 1M€ ;
- L'augmentation du pourcentage de détention de **Natixis Multimanager** (Ex. IPCM) entraînant un écart d'acquisition complémentaire de 1,7 M€.
- Sorties de périmètre
- Sortie de périmètre de **Ixis Asset Management Services Inc.** et **Westpeak Investment Advisors Australia Limited PTY.**

III.1.2.3.3 - Pôle « Capital Investissement et Gestion Privée »

- Entrées de périmètre
- Entrée de périmètre **Mantra Gestion**, société de gestion d'OPCVM, au 30 juin 2007, filiale de la **Compagnie 1818**.
- Variation de pourcentage d'intérêt
- L'augmentation du pourcentage de détention de Natixis sur **Compagnie 1818** de 25.27% à 25.53%, abouti à la constatation d'un écart d'acquisition de 0,17 M€.
- Autres restructurations
- Transmission Universelle du Patrimoine au 30 juin 2007 du **Centre Européen d'Assurance** vers le Centre Français du Patrimoine.

III.1.2.3.4 - Pôle « Gestion du poste Client»

- Entrées de périmètre

Les principales entrées du semestre portent sur des filiales de la Coface :

- Entrée de **Kompass France** dont l'activité est l'information financière. L'acquisition de cette entité par Coface Services a généré un écart d'acquisition de 11.3 M€ ;
- Entrée de **Coface Belgium Services holding** qui a une activité d'information commerciale et solvabilité. Ayant atteint les seuils de consolidation, la première consolidation de cette entité a généré un écart d'acquisition de 1.6 M€ ;

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

- Entrée de **Kompass Belgique** dont l'activité est l'information financière et pour laquelle son entrée de périmètre entraîne la constatation d'un écart d'acquisition 0.9 M€ ;
- Entrée de **Kompass Luxembourg**, succursale de Kompass Belgique, et dont l'activité porte sur l'information financière ;
- Création de **Coface Factoring Espana** exerçant a une activité d'affacturage ;
- Entrée de **Kompass Espagne**, succursale de Kompass France, dont l'activité porte sur l'information financière ;
- Entrée de **Coface Chile**, succursale de Coface SA, et de **Coface Romania Insurance**, succursale de Coface Austria, exerçant toutes deux une activité d'assurance.
 - *Variation de pourcentage d'intérêt*
- Le rachat de 0.34% de parts des minoritaires de **Natixis Factor** par Natixis, génère la constatation d'un un écart d'acquisition de 0.2 M€ pour le Groupe Banque Populaire.

III.1.2.3.5 - Pôle « Service »

- *Variation de pourcentage d'intérêt*
- Rachat des minoritaires de la **Socamab** portant la détention de 20.66% à 34.43% et générant un écart d'acquisition de 1.2 M€.
 - *Autres restructurations*
- Fusion de **CEGI Courtage** dans CEGI.

III.1.2.3.6 - Pôle « Banques de détail »

Les évolutions dans les banques de détail sont relativement peu significatives :

III.1.2.3.6.1 - Groupe Banque Populaire

III.1.2.3.6.1.1 - Entrées de périmètre

- **NJR Invest SA**, véhicule de refinancement et de restructuration d'actifs, filiale de la BRED créée au cours du 1er semestre 2007 ;
- **Bercy Patrimoine**, véhicule de défiscalisation immobilière de la BRED, détenu à 100% par cette dernière et créé au cours de 1^{er} semestre 2007 ;
- Première consolidation de **Société Immobilière Provençale et Corse**, détenue par Banque Populaire Provence et Corse. Elle détient la SAS de portage Sociétariat BP Provençale et Corse ;
- Première consolidation de **SMI** détenue par Banque Populaire Côte d'Azur. Il s'agit d'une holding ayant pour activité la gestion immobilière.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

III.1.2.3.6.1.2 - Sorties de périmètre

En décembre 2006, le Crédit Coopératif et Esfin SAS - société dont le Crédit Coopératif détient 37,5% du capital - ont signé un accord préliminaire de cession de leur participation dans la banque polonaise Banque d'Initiatives Socio-Economiques (**BISE SA**), consolidée par mise en équivalence, au profit du groupe bancaire germano-norvégien DnB NORD.

Au cours, du second trimestre, toutes les conditions suspensives assujetties aux accords des autorités de tutelle polonaises ont été levées, la cession a été réalisée, permettant au Groupe, au travers le Crédit Coopératif, de dégager une plus-value de 49 millions d'euros comptabilisée sur le poste 'Gains et pertes sur actifs immobilisés'.

III.1.2.3.6.1.3 - Autres restructurations

Au cours du premier semestre, les autres restructurations portent :

- au sein du **sous-groupe CASDEN**, sur l'absorption de **Sofincil** par la **Banque Monétaire et Financière** ;
- au sein du **sous-groupe Banque Populaire Provençale et Corse**, sur la fusion de la **Société de Gestion Provençale et Corse** (SGPC) avec la Banque.

III.1.2.3.6.2 - Groupe Caisse d'Epargne

La principale information sur l'ensemble des Caisses d'Epargne porte sur la création de la **Caisse d'Epargne Rhône-Alpes** issue de la fusion de la **Caisse d'Epargne des Alpes** et de la **Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon** en mai 2007.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Note IV - NOTES RELATIVES AU BILAN

IV.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle

IV.1.1 - Dispositions générales

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Tous les prêts à la clientèle des banques régionales sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances » y compris les portefeuilles de prêts acquis. L'ensemble des crédits interbancaires à l'actif est inscrit dans la catégorie « prêts et créances ».

Les prêts sont comptabilisés au bilan, à l'origine, pour un montant égal à leur juste valeur initiale. La juste valeur d'un prêt correspond à son nominal, diminué de la décote et des produits de transaction et augmenté des coûts de transaction.

Lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, une décote correspondant à l'écart entre la valeur nominale du prêt et la somme des flux de trésorerie futurs, actualisés au taux de marché est comptabilisée en diminution de la valeur nominale du prêt. Le taux de marché est le taux qui est pratiqué par la grande majorité des établissements de la place à un moment donné, pour des instruments et des contreparties ayant des caractéristiques similaires.

Les prêts et créances sont valorisés, ultérieurement au coût amorti, ce qui nécessite la détermination des éléments à intégrer dans le TIE.

Les coûts internes retenus dans le calcul du TIE sont les frais variables directement liés à la mise en place des prêts. Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires a retenu une position restrictive suivant laquelle seule la partie variable des salaires des chargés d'affaires directement indexée sur la mise en place de crédit est intégrée au TIE. Aucun autre coût interne n'est pris en compte dans les calculs du coût amorti.

Les coûts externes consistent essentiellement en commissions versées en externe dans le cadre de la mise en place des prêts. Ils sont essentiellement constitués des commissions versées pour apport d'affaires aux prescripteurs.

Les produits de transaction sont les produits directement liés à l'initiation des nouveaux prêts. Ils sont composés des frais de dossier facturés aux clients, des refacturations de coûts et des commissions d'engagement de financement (s'il est plus probable qu'improbable que le prêt se dénoue). Les commissions perçues sur des engagements de financement qui ne donneront pas lieu à tirage sont étalées de manière linéaire sur la durée de l'engagement.

Les charges et produits relatifs à des prêts de moins d'un an au moment de l'émission (durée initiale) sont étalés au prorata temporis sans recalcul du TIE. Pour les prêts à taux variable ou révisable, le TIE est recalculé à chaque refixation du taux. En cas de modification des décaissements ou encaissements futurs, la « catch up method » est utilisée, qui conduit au maintien du taux d'intérêt effectif d'origine du contrat et a pour conséquence l'enregistrement d'un résultat immédiat pour l'écart entre la valeur comptable et l'actualisation des flux.

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle est déterminée par l'actualisation des flux futurs attendus. Le taux d'actualisation retenu est le taux de marché à la date de la clôture. Dès lors qu'il existe une cotation répondant aux critères de la norme IAS 39, c'est le cours de cotation qui est utilisé.

La juste valeur des éléments de durée initiale de moins de un an et des actifs à taux variable est considérée égale à la valeur comptable.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.1.2 - Dépréciation sur prêts et créances

La norme IAS 39 définit les modalités de calcul et de comptabilisation des pertes de valeur constatées sur les prêts.

Une créance est « dépréciée » si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'existence d'indices objectifs de dépréciation sur base individuelle ou sur base collective : il s'agit d'«événements déclenchants» ou « événements de pertes » qui identifient un risque de contrepartie et qui interviennent après la comptabilisation initiale des prêts concernés ;

- ces événements génèrent des pertes avérées (« incurred losses ») sur le montant des flux de trésorerie futurs estimés des prêts et la mesure de cet impact doit être fiable.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et le montant recouvrable, c'est-à-dire, la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties au taux d'intérêt effectif d'origine. Pour les actifs à court terme (< 1 an), il n'est pas fait recours à l'actualisation des flux futurs. La dépréciation se détermine de manière globale sans distinction entre intérêts et capital.

Les mouvements de dépréciations sont enregistrés en coût du risque.

Le référentiel IAS distingue deux types de dépréciations :

- les dépréciations individuelles ;
- les dépréciations collectives.

o Les dépréciations individuelles

Elles se calculent sur la base d'échéancier créance par créance en affectant les flux futurs, déterminés selon les historiques de recouvrement constatés par catégories de créances. Les garanties interviennent pour limiter le montant des dépréciations et lorsqu'une garantie couvre intégralement le risque de défaut, l'encours n'est plus déprécié.

o Les dépréciations collectives

Les provisions collectives couvrent un risque non avéré au niveau de la créance individuelle. Les encours, conformément à la norme IAS 39, sont regroupés dans des portefeuilles de risques homogènes. La méthode utilisée par le Groupe repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

La méthode de calcul utilisée dans le Groupe repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II appliqué à un croisement de trois portefeuilles (particuliers / professionnels / corporate) et de trois types de risques (pré-douteux / défaut non douteux / sectoriel). La ventilation par portefeuilles obéit à la segmentation préconisée dans le référentiel Bâle II et les encours sains sont regroupés dans des portefeuilles de risque homogènes.

Les portefeuilles d'actifs homogènes ont ainsi été constitués suivant deux axes :

- Les risques sur encours classés dans les deux dernières classes de risques et correspondant à des probabilités de défaut élevées : ces créances, identifiées dans les systèmes de gestion par une notation spéciale, présentent des signes objectifs de dégradation, le plus souvent la présence d'une échéance impayée. Sur ces créances de petits montants pour la plupart, la provision est calculée à partir du taux de perte attendue, déterminé selon les modèles du futur ratio Mac Donough.

- Les risques sectoriels et géographiques déterminés selon la combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs : la détection des indices objectifs de dépréciation de ces risques résulte d'une analyse et d'un suivi approfondi des secteurs d'activité et des pays. Un indice objectif de dépréciation est constitué le plus souvent d'une combinaison d'indicateurs d'ordre micro ou macroéconomique propres au secteur ou au pays.

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Dès lors qu'un groupe homogène doit être déprécié, la dépréciation est déterminée sur la base des pertes attendues des encours constituant le groupe, calculées suivant les principes de la réforme Bâle II.

La mesure du risque étant effectuée dans le dispositif Bâle II sur la base d'une probabilité de défaut à un an, le calcul des pertes attendues est adapté pour tenir compte d'une probabilité de défaut à l'horizon de la maturité des crédits concernés.

Il est fait appel au jugement d'expert pour adapter le résultat du calcul à la situation réelle des risques du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires.

IV.1.3 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'Euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Encours sains			
Encours sains	58 954	51 134	53 195
Dépréciations collectives	(20)	(20)	(44)
Net	58 934	51 113	53 151
Encours douteux			
Encours douteux	17	14	64
Dépréciations individuelles	(8)	(9)	(48)
Net	9	5	15
Total	58 943	51 118	53 166

IV.1.4 - Prêts et créances sur la clientèle

En millions d'Euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Encours sains			
Encours sains	40 079	33 001	57 140
Dépréciations collectives	(216)	(215)	(365)
Dépréciation des titres	(10)	(13)	(38)
Net	39 853	32 773	56 737
Encours douteux			
Encours douteux	470	505	1 255
Dépréciations individuelles	(302)	(319)	(743)
Net	168	186	512
Total	40 022	32 959	57 249

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.2 - Ecarts d'acquisition

IV.2.1 - Traitement comptable

Les écarts d'acquisition positifs sont maintenus au bilan à leur coût historique dans leur devise d'origine puis convertis au cours de change à la date de clôture. Tout ajustement du coût d'acquisition se fait dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés directement au compte de résultat en produits au poste « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou dès l'existence d'indices de pertes de valeur, selon la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash Flow). Au 30 juin 2007, en l'absence d'indices de perte de valeur, aucun écart d'acquisition n'a fait l'objet de dépréciation sur le premier semestre.

IV.2.2 - Evolution des écarts d'acquisition

En millions d'Euros	31/12/2005	31/12/2006	30/06/2007			
	Valeur début de période	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Cessions de la période	Conversion et Autres	Valeur fin de période
Valeurs nettes par unité						
Foncia (1)			1 347			1 347
IXIS AM (2)		1 118	48		(10)	1 156
IXIS CIB		307				307
Coface (2)	439	157	14	(2)		169
CACEIS		102				102
Natixis Garanties		55			1	56
CEFI		46				46
Natexis Asset Management	100	34				34
Cie 1818		16				16
Natexis Assurances	55	19				19
Natexis Bleichroeder Inc	36	12				12
Natexis Interepargne	26	9				9
Natexis Bail	10	4				4
Natexis Private Equity	11	4				4
Coficiné	9	2				2
Natexis Intertitres	6	2				2
Natexis Factorem	15	5				5
Natixis	7	3				3
GCE Affacturage		1				1
GCE Bail		0				0
Volksbang International AG (3)	20	0				0
Crédit Maritime Vie	15	0				0
Autres	31	16				16
Total	780	1 913	1 409	(2)	(9)	3 311

(1) La principale variation de la période porte sur l'écart d'acquisition du Groupe sur Foncia acquis le 3 avril 2007, soit 1.347 M €, se décomposant comme suit :

- pour 1 036 M€, il porte sur l'acquisition des titres Foncia acquis, à hauteur de 93%, par le Groupe sur le second trimestre ;
- pour 77 M€, il porte sur la participation minoritaire de 7% non encore détenue par le Groupe et pour laquelle, le pacte d'actionnaire conclu le 3 avril 2007 avec le fondateur dans le cadre de l'opération de rachat de FONCIA comporte un engagement de rachat de la participation minoritaire de 7 % encore détenue par celui-ci. Bien que conditionnel, l'engagement de rachat est, conformément à la norme IAS 32 § 23, comptabilisé comme s'il avait été exercé, le coût d'acquisition de ces intérêts minoritaires faisant partie du coût du regroupement d'entreprise. En conséquence, la dette future, évaluée sur la base du rachat des titres à hauteur de 40€ par titre est assimilée au coût d'acquisition des titres FONCIA, et le taux de détention total retenue en consolidation est de 100%.
- pour 234 M€, il porte sur les écarts d'acquisition de Foncia détenu en direct sur ses filiales.

(2) Les autres variations d'écart d'acquisition de la période porte sur l'augmentation du taux de détention du Groupe sur IXIS AM résultant de la restructuration du pôle Asset Management et l'acquisition par Coface de Kompass France et Kompass Belgique.

(3) En norme IFRS, les écarts d'acquisitions sur les sociétés mises en équivalence sont indiqués dans le poste "Parts dans les entreprises mises en équivalence".

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.3 - Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « dettes subordonnées ».

Ces dettes sont évaluées à la juste valeur à l'initiation, c'est-à-dire à leur prix d'émission diminué des coûts de transaction, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du Taux d'intérêt effectif (TIE).

Aucun produit ou charge interne n'est intégré au calcul du TIE. Pour le Groupe, les coûts de transaction à intégrer sont des coûts externes de montants significatifs. Les émissions se font aux conditions de marché sans enregistrement de décote de marché.

Les surcotes/décotes liées à l'écart entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement sont parties intégrantes à la détermination du TIE. L'étalement actuariel de la décote est un intérêt (produit net bancaire). Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les dettes de titres à taux variable ont une juste valeur égale à leur valeur nette comptable inscrite au bilan.

Les flux des emprunts et dettes de titres à taux fixe sont actualisés en fonction de la valeur des taux fixes (hors spread) du marché en date d'arrêté, pour une dette de même maturité résiduelle.

En millions d'Euros	30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Titres du marché interbancaire	0	2	0
Titres de créances négociables	14 771	15 498	45 692
BMTN	966	3 901	10 815
CDN	13 805	11 597	34 877
Emprunts obligataires	5 126	1 336	3 792
Autres dettes représentées par un titre	1 873	2 410	858
Dettes rattachées	209	182	341
Total	21 980	19 428	50 684

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.4 - Dépréciations et provisions de passif

IV.4.1 - Synthèse des dépréciations et des provisions de passif

En millions d'Euros	31/12/2005	31/12/2006	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2007
Dépréciations déduites de l'actif	1 384	613	72	(20)	(63)	(1)	(2)	(8)	590
Encours sains	426	235	34	0	(32)	0	0	(1)	236
Encours en défaut	871	328	27	(16)	(27)	(1)	0	(1)	310
Autres dépréciations	86	50	11	(4)	(4)	0	(2)	(6)	45
Provisions de passif	558	281	41	(47)	0	(1)	8	1	284
<u>Provisions pour risques et charges</u>	432	219	30	(26)	0	(1)	8	(8)	222
Risques de contrepartie	68	32	6	(2)	0	(1)	0	1	36
Risques de dépréciation	18	8	5	(5)	0	0	0	(1)	7
Engagements sociaux	284	127	6	(5)	0	0	1	2	132
Risques d'exploitation	62	52	13	(14)	0	0	7	(10)	48
Epargne réglementée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>Provisions pour impôt courant</u>	126	63	11	(21)	0	0	0	9	62
Total	1 941	894	112	(68)	(63)	(3)	6	(7)	875
Effet résultat :	(1)			19					

(1) Incidences des dépréciations et des provisions sur le compte de résultat

Compte tenu de la présentation des états financiers, les dotations et reprises aux provisions peuvent impacter chacune des lignes du compte de résultat. Le tableau ci-après permet de mesurer l'impact des mouvements de provisions de la période sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé :

En millions d'euros	Dotations	Reprises	Effet Net
Produit Net Bancaire	(24)	21	(4)
Charges générales d'exploitation	(19)	19	0
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	1	1
Résultat Brut d'exploitation	(43)	40	(3)
Coût du risque	(57)	69	12
Gains ou pertes sur autres actifs	0	0	0
Résultat avant impôt	(101)	109	9
Impôt sur le résultat	(11)	21	10
Résultat net	(112)	131	19

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.4.2 - Provisions pour risques et charges

Les provisions de passif constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture. Ce montant est actualisé dès lors que l'effet de cette actualisation est significatif.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date, aucune actualisation des dépenses n'est réalisée compte tenu de l'effet non significatif.

Aucune provision n'est enregistrée au titre de pertes opérationnelles futures ou au titre de grosses réparations. Aucun passif ou actif éventuel n'est enregistré.

A la date de mise en place et selon la norme IAS 37, une provision pour risques est comptabilisée sur un engagement de financement si un risque de perte est apparu sur la contrepartie de cet engagement (risque de défaillance au cours de la période de l'engagement). L'établissement couvre alors le risque de défaut futur, l'engagement de financement étant irrévocable.

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures couvertes.

En millions d'Euros	31/12/2005	31/12/2006	Augmentation	Utilisation	Conversion	Variations de périmètre (1)	Autres	30/06/2007
Risques de contrepartie	68	34	5	(2)	(1)	0	0	36
Engagements de financement et de garantie	14	9	3	0	0	0	0	12
Litiges clientèle	43	21	0	(1)	0	0	0	20
Autres provisions	12	4	2	(1)	(1)	0	0	4
Risques de dépréciation	18	7	5	(4)	0	0	0	8
Immobilisations financières	3	0	0	0	0	0	0	0
Promotion immobilière	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	14	7	5	(4)	0	0	0	8
Engagements sociaux	284	126	6	(5)	0	1	2	130
Risques d'exploitation	63	52	13	(14)	0	7	(10)	48
Restructurations	1	6	1	0	0	0	0	7
Autres provisions	62	46	12	(14)	0	7	(10)	41
Total	433	219	29	(25)	(1)	8	(8)	222

(1) Entrée de Foncia dans le périmètre du Groupe.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

IV.5 - Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

Les actions de préférence peuvent être classées, selon l'analyse, des contrats en dettes ou en capitaux propres. Toutes les actions de préférence émises par le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires sont inscrites en dettes subordonnées alors qu'elles étaient inscrites en intérêts minoritaires dans les comptes consolidés publiés en normes françaises.

IV.5.1 - Encours

En millions d'Euros		30/06/2007	31/12/2006	30/06/2006
Dettes subordonnées à durée déterminée		5 363	5 002	4 913
Titres Super-Subordonnés	(1)	298	300	299
Autres dettes subordonnées		5 065	4 702	4 614
Dettes subordonnées à durée indéterminée		209	317	410
Actions de préférence	(2)	191	194	577
Dépôts de garantie à caractère mutuel		3	3	2
Dettes rattachées		112	107	94
Total		5 877	5 623	5 996

(1) Les titres Super-Subordonnés, émis par Natixis et Ixis-CIB à hauteur de 865 millions d'euros (soit 298 millions d'euros après prise en compte de la proportionnalisation à 34,4%) sont retenus dans les Fonds Propres Tier one

(2) Emissions d'actions de préférence de NBP Preferred Capital 1,LLC (200 millions d'euros), Natexis AMBS (240 millions d'euros), et NBP Preferred Capital 3,LLC (170 millions d'euros), retenues dans les Fonds Propres Tier one du Groupe après prise en compte de la proportionnalisation à 34,4%

IV.5.2 - Evolution des autres dettes subordonnées au cours de l'exercice

En millions d'Euros	31/12/2005	31/12/2006	Emission	Remboursement	Conversion	Variation de périmètre	Autres	30/06/2007
			(1)	(2)			(3)	
Autres dettes subordonnées à durée déterminée	4 935	4 702	659	(231)	(2)	(0)	(64)	5 065
Titres subordonnés	4 931	4 299	657	(229)	(2)	(0)	(64)	4 661
Emprunts subordonnés	5	403	1	(1)	0	0	(0)	403
Autres dettes subordonnées à durée indéterminée	438	317	27	(133)	(0)	(0)	(0)	209
Titres subordonnés	404	295	27	(133)	(0)	(0)	17	206
Emprunts subordonnés	34	21	0	0	0	(0)	(17)	4
Total	5 373	5 019	686	(364)	(2)	(0)	(64)	5 274

(1) Emissions :

- Emissions de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) à hauteur de 149 millions d'euros par la Banque Fédérale des Banques Populaires (TSR février 2007 , échéance mars 2017 pour 70 millions d'euros et TSR juin 2007, échéance juillet 2017 pour 79 millions d'euros).

- Emissions pour le sous groupe Natixis d'une tranche de 1 000 millions d'euros de Titres Subordonnés Remboursables (juin 2007 - échéance juillet 2017) émise par Natixis et une tranche de 500 millions d'euros (TSR mai 2007 - échéance mai 2019), soit 516 millions d'euros après prise en compte du taux de proportionnalisation du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires sur Natixis à 34.43%.

(2) Remboursements :

- Remboursement de Titres Subordonnés Remboursables par la Banque Fédérale des Banques Populaires des tranches de mars 1995 (46 millions d'euros), de décembre 1996 (31 millions d'euros) et de mars 1997 (50 millions d'euros) soit un total de 127 millions d'euros,

- Remboursement par anticipation de Titres Subordonnés Remboursables par Natixis concernant une tranche d'avril 2000 émise par l'ex-Natexis Banque Populaire pour 300 millions d'euros soit un impact de 103 millions d'euros après prise en compte du taux de proportionnalisation du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires sur Natixis à 34.43%.

(3) Les autres mouvements sur autres dettes subordonnées correspondent principalement à la variation des éliminations d'opérations réciproques, lorsque des ressources subordonnées émises par le Groupe sont souscrites par d'autres entités consolidées et à la réévaluation des dettes subordonnées couvertes en Fair Value Hedge

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Note V - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

V.1 - Marge d'intérêt

Les postes "intérêts et produits assimilés et intérêts et charges assimilées" enregistrent les intérêts des titres à revenus fixes comptabilisés dans la catégorie actifs disponibles à la vente, les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle.

Ils enregistrent également les intérêts sur les titres détenus jusqu'à l'échéance (catégorie marginale pour le Groupe et qui ne concerne que les entités d'assurance).

En millions d'Euros	30/06/2007			30/06/2006			31/12/2006
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets	Proforma Nets
Banque Centrale, CCP	20	(5)	15	11	(18)	(7)	12
Intérêts sur titres	387	(597)	(210)	841	(953)	(111)	(119)
Prêts et créances	2 724	(2 178)	546	2 050	(1 281)	769	741
Sur les établissements de crédit	1 702	(1 789)	(87)	914	(940)	(27)	(245)
Sur la clientèle	933	(380)	553	992	(326)	665	884
Location financement	89	(9)	81	145	(14)	131	102
Dettes subordonnées		(137)	(137)		(157)	(157)	(264)
Autres	4	0	4	10	(6)	4	2
Instruments de couverture	171	(98)	72	411	(268)	143	79
Interruption de la relation de couverture (CFH)	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus ou échus sur instruments dérivés	171	(98)	72	411	(268)	143	(79)
Intérêts sur créances dépréciées y compris créances restructurées	2		2	1		1	1
Total	3 308	(3 016)	292	3 325	(2 683)	642	454

V.2 - Commissions nettes

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché : les commissions rémunérant une prestation de service immédiate sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation ; celles perçues dans le cadre d'une prestation de service continu, telles que les commissions carte bancaire, de garantie ou de gestion sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « commissions ».

En millions d'Euros	30/06/2007			30/06/2006			31/12/2006
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets	Proforma Nets
Opérations avec les établissements de crédit	6	(4)	1	1	(9)	(9)	(1)
Opérations avec la clientèle	112	(71)	41	191	(164)	27	63
Opérations sur titres	427	(26)	401	154	(18)	136	674
Opérations sur moyens de paiement	37	(10)	27	100	(39)	61	52
Prestations de services financiers	158	(147)	11	255	(116)	139	107
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	22	(12)	10	42	(30)	12	24
Autres	7	(1)	6	10	(1)	10	10
Total	768	(271)	497	753	(377)	376	929

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

V.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs / passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou à la juste valeur par résultat, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne dérivés de couverture comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, classés en couverture de juste valeur (FVH), ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part "inefficace" des couvertures de flux de trésorerie (CFH).

En millions d'Euros	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	467	122	574
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	651	214	486
<i>dont Dérivés hors couverture</i>	(126)	713	266
Gains nets sur les autres actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option	(32)	318	418
Autres	(152)	(411)	(330)
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	32	(19)	(12)
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	1	2	2
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	32	(21)	(14)
<i>Variation de la couverture de juste valeur</i>	(61)	(140)	(107)
<i>Variation de l'élément couvert</i>	93	119	93
Total	500	103	562

V.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres, et les pertes de valeur sur titres à revenu variable (dépréciation durable).

Les titres à revenu variable classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur des titres à revenu fixe sont comptabilisées en coût du risque.

Ce poste enregistre également les dividendes sur titres à revenu variable lorsque le droit du Groupe est établi.

En millions d'Euros	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006 Proforma
Dividendes	50	71	74
Résultats de cession	117	88	76
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(9)	(21)	(24)
Total	158	138	126

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

V.5 - Produits et Charges des autres activités

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement. Ce poste comprend également les charges et produits liés à l'activité d'assurance, et notamment, les primes reçues de l'assurance vie, les charges de prestation et les dotations et reprises de provisions techniques des contrats d'assurance.

En millions d'Euros	30/06/2007			30/06/2006			31/12/2006
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets	Proforma
Opérations de location financement	18	(39)	(21)	46	(43)	3	4
Opérations de location simple	8	(7)	1	20	(14)	6	4
Immeubles de placement	20	(0)	20	24	0	24	12
Autres immobilisations hors exploitation	0	(1)	(0)	1	(2)	(2)	0
Sous total activités immobilières	46	(46)	(0)	91	(60)	31	20
Dotations/reprises nettes de provisions techniques sur contrats d'assurance	(0)	(333)	(333)	0	(935)	(935)	(563)
Autres charges et produits d'assurance	1 000	(666)	335	3 005	(1 577)	1 427	764
Sous total assurance	1 000	(998)	2	3 004	(2 513)	492	202
Autres produits et charges accessoires (1)	340	(67)	273	340	(80)	260	275
Total	1 385	(1 111)	274	3 436	(2 653)	783	497

(1) Au 30 juin 2007, ce poste inclut les produits d'activité de Foncia, acquis le 3 avril 2007, soit, compte tenu de sa date d'acquisition, 123 millions d'euros de son chiffre d'affaires du second trimestre 2007, essentiellement composé de produits issus des activités suivantes :

- gestion de copropriété dont Foncia en est le syndic (41 millions d'euros),
- gestion de la relation entre les propriétaires bailleur et les locataires (31 millions d'euros),
- intermédiaire dans la vente de biens immobiliers (24 millions d'euros)
- autres produits (27 millions d'euros).

V.6 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel, tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à cotisations définies) ou encore les paiements sous forme d'action, conformément à la norme IFRS 2. Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En millions d'Euros	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
			Proforma
Frais de personnel			
Salaires et traitements	(452)	(436)	(772)
<i>dont paiements en actions</i>	(2)	(3)	(2)
Avantages de retraite et autres	(26)	(35)	(37)
Charges sociales	(107)	(118)	(178)
Intéressement et participation	(56)	(48)	(91)
Impôts et taxes liés aux rémunérations	(28)	(36)	(38)
Autres	(1)	0	(5)
Total Frais de personnel	(670)	(672)	(1 121)
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes	(35)	(28)	(54)
Services extérieurs	(415)	(463)	(693)
Charges liées aux fusions	0	0	0
Autres	3	(4)	13
Total Autres charges d'exploitation	(448)	(495)	(734)
Total	(1 118)	(1 167)	(1 854)

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

V.7 - Coût du risque

Ce poste enregistre principalement la charge du risque sur les opérations de crédit : les dotations nettes de reprises de provisions, individuelles et collectives, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

En millions d'euros	30/06/2007				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(6)	3			(3)
Engagement de financement	(3)	1			(2)
Autres	(3)	2			(1)
Actifs financiers évalués au coût amorti	(53)	51	(2)	2	(2)
Prêts et créances	(53)	51	(2)	2	(2)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(19)	19	(2)	2	(0)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(34)	32			(2)
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	1			1
Autres	0	(0)			0
Coût du risque	(59)	54	(2)	2	(5)
dont					
. Reprises de dépréciations devenues sans objet		54			
. Reprises de dépréciations utilisées		15			
sous-total reprises :		69			
. Pertes couvertes par des dépréciations		(15)			
total reprises nettes :		54			

En millions d'euros	30/06/2006				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(2)	4			2
Engagement de financement	(0)	2			2
Autres	(2)	2			0
Actifs financiers évalués au coût amorti	(115)	98	(5)	13	(9)
Prêts et créances	(115)	98	(5)	13	(9)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(49)	26	(5)	13	(15)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(66)	72			6
Actifs financiers disponibles à la vente	0	8			8
Autres	(0)	0			(0)
Coût du risque	(117)	110	(5)	13	2
dont					
. Reprises de dépréciations devenues sans objet		110			
. Reprises de dépréciations utilisées		96			
sous-total reprises :		206			
. Pertes couvertes par des dépréciations		(96)			
total reprises nettes :		110			

En millions d'euros	31/12/2006 Proforma				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(10)	7			(3)
Engagement de financement	(5)	3			(2)
Autres	(5)	4			(0)
Actifs financiers évalués au coût amorti	(121)	92	(6)	6	(29)
Prêts et créances	(121)	92	(6)	6	(29)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(48)	19	(6)	6	(29)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(73)	73			1
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	11			11
Autres	(1)	0			(1)
Coût du risque	(131)	110	(6)	6	(21)
dont					
. Reprises de dépréciations devenues sans objet		110			
. Reprises de dépréciations utilisées		59			
sous-total reprises :		169			
. Pertes couvertes par des dépréciations		(59)			
total reprises nettes :		110			

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

V.8 - Impôts sur le résultat

V.8.1 - Calcul de la charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises au taux de 34,43%, au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères ;

- l'impôt différé résultant des différences temporelles existant dans les comptes sociaux ou dû à des retraitements spécifiques de consolidation entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan, calculés selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même, soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. Le principe de prudence retenu par le Groupe consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. En application de ce principe, l'effet des déficits reportables n'est pas pris en compte, de même qu'il est présumé que l'économie future d'impôt ne pourra pas être récupérée si l'entité fiscale a enregistré des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices. Par ailleurs, la réserve de capitalisation, constituée dans les comptes individuels des sociétés d'assurance, a pour effet de différer des plus-values réalisées suite à la cession de certaines obligations pour compenser ultérieurement des moins-values. La fraction considérée comme ayant une forte probabilité de ne jamais être utilisée est reclassée en capitaux propres avec constatation d'un impôt différé.

En revanche, la norme IAS12 assimile ce retraitement à une différence temporelle, génératrice d'un impôt différé passif.

Tous les décalages ont été retenus quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité. Le solde net d'impôt différé figure à l'actif et au passif sur la ligne Actifs / passifs d'impôts différés.

V.8.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge théorique

En millions d'Euros	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006 Proforma
+ Résultat net - Part du groupe	577	443	718
+ Résultat net - Part des minoritaires	29	149	41
+ Impôt de l'exercice	163	255	274
+/- Autres différences permanentes	(143)	(53)	(82)
- Résultat des sociétés en équivalence	(145)	(10)	(243)
= Résultat fiscal consolidé	481	784	708
* Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	(160)	(261)	(236)
+ Avoirs fiscaux	5	15	10
+ Effets de l'intégration fiscale	6	3	(23)
+ Contribution et CSB	(3)	(5)	(4)
+ Impôts aux taux réduit	(2)	(3)	(5)
+ Redressements fiscaux	5	0	(17)
+ Différences de taux d'impôt sur les filiales étrangères	(4)	(4)	1
+ Variation des impôts différés actifs limités par prudence	0	(5)	(2)
+ Taxe libératoire sur réserves de plus value à long terme	0	0	0
+ Impôt de distribution sur les CCI	(14)	0	0
+ Autres éléments (1)	4	5	2
= Charge d'impôt de l'exercice	(163)	(255)	(274)
dont . impôt exigible	(143)	(223)	(226)
. impôt différé	(20)	(32)	(48)

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Note VI- INFORMATION SECTORIELLE

VI.1 - Analyse sectorielle du résultat

Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires est structuré en deux secteurs (ou niveaux) :

1er niveau : L'activité Fédérale du Groupe et autres

Ce niveau regroupe essentiellement :

- les activités portées par la Banque Fédérale des Banques Populaires, garante de l'unité et de la solidarité financière du Groupe de par sa fonction d'organe central et holding de Natixis (à parité avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne) ;
- les activités de banque de détail à l'international, logées dans des filiales détenues par la Banque Fédérale des Banques Populaires ;
- les activités de services immobiliers résidentiels réalisées par Foncia ;

2ème niveau : La Banque de financement, d'investissement et de projet

Ce niveau est représenté par Natixis, banque de financement, d'investissement et de services détenu à parité par le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires et le Groupe Caisse d'Epargne. Il se décompose en cinq pôles "métiers", outre la banque de détail, et un pôle "hors métiers" :

• Banque de Financement et d'Investissement (BFI) :

Le pôle BFI rassemble les activités de financement et de marchés tournés vers les grandes clientèles. Il associe l'expertise d'IXIS CIB sur les marchés de capitaux aux compétences de Natixis dans le domaine des financements.

• Gestion d'actifs :

Ce pôle concentre les activités de gestion d'actifs exercées par Natixis Global Asset Management.

• Capital investissement et gestion de fortune :

Ce pôle rassemble les activités de capital investissement (Natixis Private Equity) et les activités de gestion de fortune (Banque Privée Saint Dominique, Compagnie 1818-Banquiers privés et Natixis Private Banking Luxembourg).

• Services :

Ce pôle rassemble les activités de service dans les domaines suivants : Titres - Back offices de métiers titres (CACEIS et Gestitres renforçant la position de Natixis), Paiements, Assurances (Natixis Assurances), Ingénierie sociale (Natixis Interépargne), Crédits à la consommation (Novacredit, CEF), Cautions et garanties financière (entièrement apportées par le Groupe Caisse d'Epargne au travers de Natixis Garanties).

• Poste clients :

Ce pôle regroupe les métiers d'assurance crédit et de services de crédit management exercés par Coface avec les métiers d'affacturage exercés par Natixis Factor.

• Activités hors pôles :

Les activités ne relevant pas des cinq pôles métiers sont regroupées dans une rubrique « hors métiers » qui recouvre principalement les directions fonctionnelles (Informatique, ressources humaines, direction financière et inspection générale)

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Analyse sectorielle du résultat

Résultat pro forma analytique (au 30/06/2007) (1) (2)									
En millions d'Euros	Activité Fédérale et autres activités (3)	Banque de financement, d'investissement et de projet							TOTAL GROUPE BFBP
		Banque de Financement et d'Investissement	Gestion d'actifs	Capital Investissement & Gestion Fortune	Services	Gestion du Poste Client	Autres activités	Total	
Produit net bancaire	272	668	293	104	228	163	(5)	1 450	1 721
<i>évolution 1S07 / 1S06</i>	<i>130,2%</i>	<i>6%</i>	<i>16%</i>	<i>11%</i>	<i>9%</i>	<i>13%</i>	<i>ns</i>	<i>9,1%</i>	<i>18,9%</i>
Frais généraux et assimilés	(211)	(378)	(212)	(27)	(138)	(111)	(47)	(913)	(1 124)
<i>évolution 1S07 / 1S06</i>	<i>135,0%</i>	<i>7%</i>	<i>21%</i>	<i>9%</i>	<i>6%</i>	<i>12%</i>	<i>ns</i>	<i>10,5%</i>	<i>22,6%</i>
Résultat brut d'exploitation	60	290	80	77	90	52	(52)	537	597
<i>évolution 1S07 / 1S06</i>	<i>114,8%</i>	<i>4%</i>	<i>5%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	<i>14%</i>	<i>ns</i>	<i>6,8%</i>	<i>12,4%</i>
Résultat courant avant impôt	66	291	83	77	88	51	83	673	738
<i>évolution 1S07 / 1S06</i>	<i>100,0%</i>	<i>0%</i>	<i>5%</i>	<i>12%</i>	<i>14%</i>	<i>13%</i>	<i>ns</i>	<i>2,9%</i>	<i>7,4%</i>

(1) Le résultat pro forma analytique correspond au résultat du Groupe tel qu'il est exprimé dans le rapport d'activité du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires et présenté à l'occasion de la Communication Financière du Groupe du 30 août 2007.

Par rapport au résultat statutaire, les reclassements portent sur les postes de charges et des produits de restructuration, à caractère non récurrent, de la contribution de Natixis du 1er semestre qui sont isolés sur une ligne spécifique de manière à présenter une performance cohérente avec celle retenue par Natixis dans sa communication financière du 30 août 2007. Ces reclassements portent sur :

- les frais généraux relatifs à la restructuration de Natixis, pour un montant brut de 31 millions d'euros après prise en compte de la proportionnalisation à 34,4%, et 20 millions d'euros après impôts et après prise en compte de la proportionnalisation,
- la plus-value de dilution dégagée sur la restructuration du pôle asset management, logée dans le poste "Gains ou pertes sur autres actifs" dans le résultat statutaire pour un montant de 61 millions d'euros après prise en compte de la proportionnalisation à 34,4% de Natixis.

Les évolutions par rapport au 1er semestre 2006 (1S06) ont été réalisés par rapport aux données du 30 juin 2006 pro forma 2006 tels qu'ils sont présentés dans la note VII § 2.

(2) Le résultat de chaque secteur rassemble les produits et charges d'exploitation qui lui sont directement liés y compris les transactions réalisées avec d'autres secteurs du Groupe.

(3) Au 30 juin 2007, le secteur "Activité Fédérale et autres activités" évolue fortement puisqu'il inclut les résultats de l'activité de Foncia, acquis le 3 avril 2007, soit, compte tenu de sa date d'acquisition :

- * 121 millions d'euros de son PNB du second trimestre 2007,
- * (106) millions d'euros de ses frais généraux,
- * 15 millions de son résultat brut d'exploitation,
- * 14 millions d'euros de son résultat courant avant impôt.

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Note VII - ELABORATION DES COMPTES *PRO FORMA*

Compte tenu de la date de la création de Natixis, le 17 novembre 2006, les comptes semestriels sont présentés selon deux jeux de comptes :

- au 30 juin 2007 et au 30 juin 2006, les **comptes statutaires** qui consolident le nouveau sous-groupe Natixis, intégré proportionnellement dans sa nouvelle dimension sur le 1er semestre 2007 comparé aux comptes statutaires (publiés) au format IFRS au 30 juin 2006 intégrant globalement l'ex-sous-Groupe Natixis Banques Populaires. Ces comptes, obligatoires sur un plan comptable, ne permettent pas une analyse pertinente et comparative des performances de la période.

- au 30 juin 2006, les **comptes pro forma** qui placent la nouvelle configuration du Groupe dès le 1er janvier 2006, en consolidant, par intégration proportionnelle à 34,44%, le sous-groupe Natixis dans sa nouvelle dimension.

Les principes d'élaboration du compte de résultat *pro forma* 2006 sont également rappelés pour mémoire dans cette note.

VII.1 - Principes d'élaboration des comptes *pro forma*

Les comptes de résultat *pro forma* du 1er semestre 2006 et de l'exercice 2006 comprennent la totalité des charges et des produits générés respectivement sur le 1er semestre 2006 et l'exercice 2006, par les entités apportées ou acquises dans le cadre de l'opération de rapprochement.

Le périmètre Natixis est consolidé par intégration proportionnelle à 34,44% sur l'ensemble de l'exercice 2006.

Les Certificats Coopératifs d'Investissement sont considérés être émis par les Banques Populaires au 1er janvier 2005. Le remplacement analytique de la trésorerie générée par les Certificats Coopératifs d'Investissement sur les 6 premiers mois de l'exercice pour les comptes semestriels *pro forma*, et du 1er janvier 2006 au 17 novembre 2006 pour les comptes annuels *pro forma*, est déterminée sur la base Euribor 6 mois + 25bp. Corrélativement, les Certificats Coopératifs d'Investissement souscrits par Natixis sont considérés être refinancés sur l'ensemble de l'exercice 2006 en fonction des caractéristiques des opérations de refinancement mises en place entre le 17 novembre et le 31 décembre 2006.

Enfin, pour mémoire, sur les comptes annuels au 31 décembre 2006, les impacts significatifs sur le résultat liés aux opérations de création de Natixis ont été neutralisés dans les comptes *pro forma*. Il s'agit de la neutralisation des frais et honoraires constatés sur les opérations de création de la nouvelle entité, ainsi que la plus-value de dilution (pour 1,6 milliard d'euros) déglagée en consolidation suite à la diminution du taux de détention du Groupe dans Natixis de 78,9% à 34,44%.

GROUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

VII.2 - Transition du compte de résultat publié au compte de résultat pro forma

Compte de résultat 30 juin 2006

	30/06/2006 Statutaire	Impacts <i>pro forma</i>				30/06/2006 Pro forma
		Apports Groupe Caisse d'Epargne (1)	Changement de méthode de consolidation (2)	Autres écritures <i>pro forma</i>		
				Pôle Natixis (3)	Banques Populaires Autres (4)	
<i>En millions d'Euros</i>						
PRODUIT NET BANCAIRE	2 042	686	(1 260)	(20)		1 448
Frais Généraux	(1 217)	(438)	738			917
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	825	248	(522)	(20)		531
Coût du risque	1	6	(1)			5
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	826	254	(523)	(20)		536
QP dans le résultat des entreprises mises en équivalence	10	79	(3)		60	146
Gains ou pertes sur autres actifs	11		(6)			5
Variation des écarts d'acquisition						
RESULTAT AVANT IMPÔTS	847	333	(533)	(20)	60	687
Impôts sur les bénéfices	(255)	(75)	157	7		(13)
RESULTAT NET	592	258	(375)	(13)	60	(13)
Intérêts minoritaires	(149)	(10)	136			(24)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	443	248	(240)	(13)	60	(13)

Commentaires :

(1) Les produits et les charges du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006 des apports par le Groupe Caisse d'Epargne à Natixis sont intégrés au compte de résultat *pro forma* du 1er semestre 2006.

(2) Les produits et les charges des filiales de l'ex-sous-Groupe Natixis Banques Populaires du 1er semestre 2006, comptabilisés dans les comptes statutaires en intégration globale, sont neutralisés et consolidés en intégration proportionnelle sur cette même période pour former le résultat *pro forma* du premier semestre 2006.

(3) Les impacts *pro forma* dans le pôle Natixis, portent essentiellement sur le coût de refinancement en "Produit Net Bancaire" des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par les Banques Populaires, soit 20 millions d'euros.

(4) Les autres impacts *pro forma* concernent uniquement l'impôt que verserait Natixis si celle-ci avait perçu, au 30 juin 2006, les dividendes attachés aux Certificats Coopératifs d'Investissement (émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne).

GRUPE BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES

Compte de résultat 31 décembre 2006

En millions d'Euros	31/12/2006 Statutaire	Impacts <i>pro forma</i>					31/12/2006 Pro forma
		Apports Groupe Caisse d'Epargne (1)	Changement de méthode de consolidation (2)	Autres écritures <i>pro forma</i>			
				Pôle Natixis (3)	Banques Populaires	Autres (4)	
PRODUIT NET BANCAIRE	3 755	1 124	(2 085)	(64)	2	4	2 736
Frais Généraux	(2 596)	(759)	1 380	8	(2)	44	(1 925)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 159	365	(705)	(56)	1	47	811
Coût du risque	(81)	9	52			(1)	(21)
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	1 078	374	(653)	(56)		47	790
QP dans le résultat des entreprises mises en équivalence	37	117	(6)		94		242
Gains ou pertes sur autres actifs	1 538	1	(6)			(1 532)	1
Variation des écarts d'acquisition		(1)					(1)
RESULTAT AVANT IMPÔTS	2 653	491	(665)	(56)	94	(1 485)	1 032
Impôts sur les bénéfices	(312)	(111)	193	(4)	(2)	(38)	(274)
RESULTAT NET	2 340	380	(472)	(60)	92	(1 523)	757
Intérêts minoritaires	(186)	(26)	162	9			(41)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	2 155	354	(310)	(51)	93	(1 523)	718

Commentaires :

(1) Les produits et les charges du 1er janvier 2006 au 17 novembre 2006 des apports par le Groupe Caisse d'Epargne à Natixis sont intégrés au compte de résultat *pro forma* de l'exercice 2006.

(2) Les produits et les charges des filiales de l'ex-sous-Groupe Natixis Banques Populaires du 1er janvier 2006 au 17 novembre 2006, comptabilisés dans les comptes statutaires en intégration globale, sont neutralisés et consolidés en intégration proportionnelle sur cette même période pour former le résultat *pro forma* de l'exercice 2006.

(3) Les impacts *pro forma* dans le pôle Natixis, portent essentiellement sur le coût de refinancement en "Produit Net Bancaire" des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par les Banques Populaires, soit 44 millions d'euros et le reclassement de "Produit Net Bancaire" aux "Frais généraux" des commissions rétrocédées par Natixis Garanties.

(4) Les autres impacts *pro forma* portent essentiellement sur la neutralisation des produits et charges imputables exclusivement aux opérations de création de Natixis, soit

- sur le poste "Frais Généraux", la neutralisation des frais et honoraires liées à la création de Natixis et au placement des titres Natixis sur le marché, pour 41 millions d'euros;

- sur le poste "Gains ou pertes sur autres actifs", la neutralisation de la plus-value de dilution, dégagée suite à la perte de taux de détention du Groupe dans Natixis, et, la neutralisation des commissions sur Offre à Prix Ouvert versées par la SNC Champion aux Banques de la Place à l'occasion du placement des titres Natixis sur le marché.

- sur le poste "impôt sur les bénéfices", pour l'impôt différé constaté sur les retraitements au Produit Net Bancaire (présentés ci-dessus), et, l'impôt que verserait Natixis si celle-ci avait perçu, en 2006, les dividendes attachés aux Certificats Coopératifs d'Investissement (émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne).

SALUSTRO REYDEL
Membre de KPMG International
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

CONSTANTIN ASSOCIES
26, rue de Marignan
75008 Paris

Banque Fédérale des Banques Populaires

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007

Banque Fédérale des Banques Populaires
5, rue Leblanc - 75511 Paris Cedex 15

Banque Fédérale des Banques Populaires

Siège social : 5, rue Leblanc - 75511 Paris Cedex 15

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Banque Fédérale des Banques Populaires, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous les aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Paris, le 30 août 2007

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Constantin Associés

Michel Savioz
Associé

Brigitte Drême
Associée

3) Evènements post clôture

3-1) Le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne réaffirment leur confiance dans les fondamentaux et dans les perspectives de Natixis



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE ET LE GROUPE CAISSE D'EPARGNE RÉAFFIRMENT LEUR CONFIANCE DANS LES FONDAMENTAUX ET DANS LES PERSPECTIVES DE NATIXIS

Paris, le 6 août 2007 – Suite à l'évolution du cours de son action au cours des dernières séances, NATIXIS a, par communiqué en date de ce jour, apporté certains éléments de précision et confirmé l'absence d'impact négatif sur ses perspectives pour l'année 2007 résultant de la situation actuelle de certains établissements financiers, dont notamment la banque allemande IKB, et du marché américain du « subprime ».

A cette occasion, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, chacune actionnaire à hauteur de 34,4 % du capital de NATIXIS, souhaitent réaffirmer leur pleine confiance dans les perspectives de NATIXIS et dans ses fondamentaux.

En conséquence, la Banque Fédérale des Banques Populaires et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne envisagent de renforcer leur position dans le capital de NATIXIS. A cet égard, les deux actionnaires précisent qu'ils concluront, le cas échéant, un avenant à leur pacte d'actionnaires du 17 novembre 2006 leur permettant ainsi d'accroître, toujours de manière strictement paritaire, leur participation au capital de NATIXIS dans le respect de la réglementation sur les offres publiques et en conformité avec les termes de la décision de dérogation de l'AMF en date du 13 juillet 2006.

Dans le prolongement de ce communiqué, la Banque Fédérale des Banques Populaires, Organe Central du réseau des Banques Populaires et de Natixis (conjointement avec le groupe Caisse d'Epargne pour Natixis), a signé avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne un avenant au pacte d'actionnaires concernant Natixis (pacte d'actionnaires signé par les deux parties en présence de Natixis le 17 novembre 2006).

Les termes de cet avenant sont décrits dans le communiqué de décision de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F) du 9 août 2007 n°207C1812, ci après.

Avenant à une convention conclue entre actionnaires (article L. 233-11 du code de commerce)

NATIXIS
(Eurolist)

Il est rappelé que, le 17 novembre 2006, a été conclu un pacte d'actionnaires concernant NATIXIS entre d'une part, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance - CNCE et d'autre part, la Banque Fédérale des Banques Populaires et sa filiale la SNC Champion (ensemble la "BFBP"), en présence de NATIXIS (1).

Par courrier du 9 août 2007, l'Autorité des marchés financiers a été informée de la conclusion, le 7 août 2007, d'un avenant audit pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaires, conclu le 17 novembre 2006, prévoit l'engagement de la BFBP et de la CNCE de ne procéder, pendant la période de stabilité d'une durée initiale de 10 ans, à aucune acquisition ou souscription de titres NATIXIS sur le marché, de gré à gré ou de quelque autre manière que ce soit à l'exception des cas strictement énumérés.

Par exception aux dispositions du pacte d'actionnaires, la CNCE et la BFBP sont convenues de pouvoir « procéder, si les circonstances le justifient, à des acquisitions conjointes de titres NATIXIS sur le marché dans les prochains jours, et au plus tard jusqu'au 31 décembre prochain, afin de renforcer leur position au capital de NATIXIS et ainsi réaffirmer leur pleine confiance dans les perspectives de NATIXIS et dans ses fondamentaux en dépit de la situation actuelle du marché vis-à-vis du titre NATIXIS ».

Les acquisitions de titres NATIXIS, si elles sont réalisées, devront l'être de sorte à ce que chaque partie acquiert à tout moment un nombre strictement identique de titres afin de respecter le principe de stricte parité fixé par le pacte d'actionnaires. Par ailleurs, le nombre de titres NATIXIS acquis par chacune des parties devra en tout état de cause être inférieur à 2% en capital et en droit de vote (calculé sur une période glissante de 12 mois) conformément à la réglementation sur les offres publiques.

Les parties sont convenues de mandater de manière conjointe un intermédiaire financier afin de réaliser, le cas échéant, ces acquisitions en leur nom et pour leur compte et sur la base de leurs instructions, dans le strict respect du principe de parité des participations rappelé ci-dessus.

Les autres dispositions du pacte d'actionnaires demeurent inchangées et d'application.

(1) Cf. D&I 206C2187 du 4 décembre 2006.

3-2) Changement significatif

Conformément au règlement européen n°809/2004 relatif à la mise en œuvre de la Directive « Prospectus », il est précisé qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de La Banque Fédérale des Banques Populaires est intervenu depuis le 30 juin 2007, date des derniers états financiers vérifiés et publiés

4) Informations complémentaires

4-1) Gouvernement d'entreprise

4-1-1) Composition du conseil d'administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires au 30 juin 2007 :

	Fonction principale exercée dans la Société	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'échéance du mandat
Président-Directeur général			
Philippe DUPONT	Président du Groupe Banque Populaire	08 07 1999	05 2008
Vice-Présidents			
Stève GENTILI	Président de la BRED Banque Populaire	20 10 1999	05 2008
Yvan de LA PORTE du THEIL	Directeur général de la Banque Populaire Val de France	22 05 2002	05 2008
Jean-Louis TOURRET	Président de la Banque Populaire Provençale et Corse	08 07 1999	05 2009
Secrétaire			
Bernard JEANNIN	Directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	19 01 2005	05 2008
Administrateurs			
Jean CLOCHET	Président de la Banque Populaire des Alpes	27 05 2004	AG 2010
Pierre DELOURMEL	Président de la Banque Populaire l'Ouest	19 05 2005	05 2009
Pierre DESVERGNES	Président de la CASDEN Banque Populaire	27 05 2004	AG 2010
Jean-Claude DETILLEUX	Président du Crédit Coopératif	31 05 2007	AG 2010
Michel DOLIGÉ	Président de la Banque Populaire Occitane	31 05 2007	AG 2010
Bernard FLEURY	Président de la Banque Populaire Côte d'Azur	31 05 2007	AG 2010
Yves GEVIN	Directeur général de la Banque Populaire Atlantique	22 02 2006	AG 2010
Jacques HAUSLER	Directeur général de la Banque Populaire Lorraine Champagne	18 05 2006	05 2009
Marc JARDIN	Président de la Banque Populaire Rives de Paris	22 05 2002	AG 2010
François MOUTTE	Directeur général de la Banque Populaire du Sud	22 11 2001	AG 2010
Christian du PAYRAT	Directeur général de la Banque Populaire du Massif Central	18 05 2006	05 2009

Censeur

- NATIXIS, représenté par François LADAM

A titre consultatif

- Michel GOUDARD, Directeur Général délégué de la Banque Fédérale des Banques Populaires
- Bruno METTLING, Directeur Général délégué de la Banque Fédérale des Banques Populaires

Assistent aux réunions

- Olivier HAERTIG, Secrétaire Général de la Banque Fédérale des Banques Populaires
- Pierre RIBUOT, représentant du comité d'entreprise
- Martine VEGA, représentant du comité d'entreprise

Compétences des administrateurs

Les administrateurs de la Banque Fédérale des Banques Populaires sont des dirigeants du Groupe Banque Populaire : Directeurs généraux, Présidents ou Vice-Présidents délégués de Banques Populaires.

Les Directeurs généraux ont une connaissance approfondie du métier bancaire, auquel ils ont consacré l'essentiel de leur carrière professionnelle, en prenant des responsabilités de plus en plus importantes au sein de grandes entreprises bancaires régionales ou nationales.

Ils sont sélectionnés sur une liste d'aptitude dont un critère essentiel est la démonstration d'une expérience approfondie dans différentes responsabilités et différents établissements du Groupe Banque Populaire.

Les Présidents de Banques Populaires exercent ou ont exercé des responsabilités de premier plan dans des entreprises régionales ou nationales, pleinement impliquées dans la vie économique régionale.

Ils possèdent une expérience approfondie de la gestion d'une entreprise et des interrelations qu'elle implique avec leur environnement et notamment les prestataires de services financiers.

4-1-2) Autres mandats exercés par les administrateurs

	Fonction principale exercée en dehors de la Banque Fédérale des Banques Populaires	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Philippe DUPONT	Président du Groupe Banque Populaire	<u>Président du directoire</u> Natixis <u>Président du conseil de surveillance</u> IXIS CIB <u>Gérant</u> SCI du 48 rue de Paris
Stève GENTILI	Président BRED Banque Populaire	<u>Président du conseil d'administration</u> BRED Gestion Natixis Pramex International <u>Vice-Président</u> Banque Internationale de Commerce - BRED <u>Administrateur</u> Bercy Gestion Finances + BRED Cofilease Coface Compagnie Financière de la BRED (Cofibred) LFI Natixis Algérie Pramex Italia S.R.L. <u>Membre du conseil de surveillance</u> Natixis <u>Représentant permanent de BRED Banque Populaire au conseil d'administration</u> BICEC
Yvan de la PORTE DU THEIL	Directeur général Banque Populaire Val de France	<u>Administrateur</u> Coface Natixis Pramex North America Corp. <u>Président du conseil de surveillance</u> M.A. Banque <u>Membre du conseil de surveillance</u> Natixis <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Val de France au conseil d'administration</u> i-BP (Vice-Président)
Jean-Louis TOURRET	Président Banque Populaire Provençale et Corse	<u>Président du conseil d'administration</u> Banque Privée Saint- Dominique <u>Président</u> Proclair SAS Sopres SAS Tourret SAS <u>Administrateur</u> Lafarge Ciments <u>Membre du conseil de surveillance</u> Natixis (Vice-Président) <u>Gérant</u> Tourret Electronique Proclair Provence Proclair Rhône Alpes
Bernard JEANNIN	Directeur général Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	<u>Administrateur</u> Natixis Assurances Natixis Lease Natixis Paiements <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté au conseil d'administration</u> i-BP

Jean CLOCHET	Président Banque Populaire des Alpes	<u>Administrateur</u> Banque Privée Saint-Dominique <u>Directeur général</u> Routin SA Brasserie des Cimes Président Routin Nord Europe (Copenhague) <u>Chairman of the board</u> Routin America Inc <u>Co-gérant</u> Montania SCI C3 et Houille Blanche
Pierre DELOURMEL	Président Banque Populaire de l'Ouest	<u>Président-Directeur général</u> Delourmel Automobiles SA Delourmel Agriculture SA <u>Président</u> SAS Ouest Motoculture SAS Delourmel Jardinage <u>Directeur général</u> Bretagri SA <u>Administrateur</u> Caisse Régionale du Crédit Maritime Mutuel du Littoral de la Manche Caisse Régionale du Crédit Maritime Mutuel du Finistère
Pierre DESVERGNES	Président CASDEN Banque Populaire	<u>Président du conseil d'administration</u> Maine Gestion Parnasse Finance <u>Administrateur</u> Parnasse MAIF SA Natixis Asset Management <u>Représentant permanent de la</u> <u>CASDEN Banque Populaire au conseil</u> <u>d'administration</u> Parnasse Services SA Natixis Altaïr Valorg (Sicav) <u>Représentant permanent de la</u> <u>CASDEN Banque Populaire au conseil</u> <u>de surveillance</u> Parnasse Immo (SCPI) <u>Représentant permanent de Parnasse</u> <u>Finance au conseil d'administration</u> Parnassienne de Crédit <u>Gérant</u> SARL Inter-Promo SARL Cours des Roches
Jean-Claude DETILLEUX	Président Crédit Coopératif	<u>Président du Conseil de Surveillance</u> BTP Banque Esfin Gestion-GIE- <u>Président</u> Groupement national de la coopération Conseil des entreprises et Groupements de l'économie sociale CEP-CMAF <u>Vice-Président du Conseil de</u> <u>Surveillance</u> Institut régional de développement Nord/Pas de calais <u>Vice-Président</u> Conseil supérieur de la coopération Esfin <u>Administrateur et membre du bureau</u> Alliance coopérative internationale <u>Administrateur</u> Natixis Asset Management Natixis Private Aquity

		Coopamat SAS Inter-coop SAS Adie Dot.Coop <u>Représentant permanent du Crédit Coopératif au conseil d'administration</u> Sicav Epargne Ethique Gestion <u>Membre</u> CCACE Chambre professionnelle du groupe « politique d'entreprise » de la Commission Européenne <u>Personnalité qualifiée au conseil d'administration</u> Agence nationale des services à la personne
Michel DOLIGÉ	Président Banque Populaire Occitane	<u>Président-Directeur général</u> SAS CDP Distribution <u>Gérant</u> Dolipar <u>Président</u> Natixis Coficiné <u>Administrateur</u> SAS Multicroissance Natixis Pramex international Natixis Private Equity <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Occitane - administrateur de la Socama Haute Garonne</u> <u>Président</u> CCI du Gers Vice-Président CRCI Midi Pyrénées <u>Membre du Conseil économique et social régional Midi Pyrénées</u> <u>Président</u> SAS Gersinvest <u>Créateur et animateur</u> Club Industrie 32 <u>Président</u> Centre européen d'entreprises et d'innovation du Gers <u>Vice-président</u> Union patronale du Gers <u>Représentant de la Banque Populaire Occitane à la SAS Financière BP Occitane</u>
Bernard Fleury	Président Banque Populaire Côte d'Azur	<u>Président du Conseil d'Administration</u> Natixis Interepargne <u>Administrateur</u> Banque Privée Saint-Dominique Copélia <u>Président de la Commission Aéroports</u> C.C.I de Nice <u>Gérant</u> S.C.Elia-Propriétaire Recoltant vignoble Château Saint Julien D'aille SARL
Yves GEVIN	Directeur général Banque Populaire Atlantique	<u>Administrateur</u> Natixis Bleichroeder SA Narixis Bleichroeder Inc Natixis Factor <u>Gérant</u> SCI GC2I <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Atlantique au conseil d'administration</u> SA Portzamparc

Jacques HAUSLER	Directeur général Banque Populaire Lorraine Champagne	<u>Administrateur</u> Luxequipbail SA Natixis private Banking Sogammelor <u>Président du conseil de surveillance</u> Lorequip Gefolor SA <u>Gérant</u> SCI François de Curel <u>Co-Gérant</u> Segimlor Cofilor <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Lorraine Champagne au conseil de surveillance</u> Sté Foncière des régions <u>Représentant permanent de la Banque Populaire Lorraine Champagne au conseil d'administration</u> Socama Champagne Socamuprolor
Marc JARDIN	Président Banque Populaire Rives de Paris	<u>Président du conseil d'administration</u> Natixis Asset Management Tourpet S.A (également administrateur) <u>Administrateur</u> Natixis Lease Gérant de la Société civile Marc Jardin <u>Président</u> SAS Enduipaint
François MOUTTE	Directeur général Banque Populaire du Sud	<u>Administrateur</u> i-bp <u>Représentant de la Banque Populaire du Sud - Président de la SAS</u> Financière de Participation
Christian DU PAYRAT	Directeur général Banque Populaire du Massif Central	<u>Administrateur</u> BICEC Natixis LLD <u>Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, au conseil d'administration</u> i-BP Natixis Lease

4-1-3) Autres informations concernant les administrateurs

Honorabilité des administrateurs

Il est précisé, conformément au règlement d'application de la directive européenne 2003/71 (article 14.1 alinéa 2), qu'aucune des personnes, membres du conseil ou de la direction générale, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins, n'a fait l'objet d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires, n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou dans la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Conflits d'intérêts potentiels

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des administrateurs à l'égard de la Banque Fédérale des Banques Populaires et leurs intérêts privés conformément à la réglementation européenne précitée.

Par ailleurs, il n'existe pas de restriction acceptée par les administrateurs concernant la cession, dans un laps de temps, de leur participation dans le capital de la Banque Fédérale des Banques Populaires. Les administrateurs ne détiennent aucune participation autre que celle requise pour l'exercice de leurs fonctions.

Contrats liant la Banque Fédérale des Banques Populaires et ses administrateurs

Il est précisé, conformément à la réglementation européenne précitée, qu'il n'existe aucun contrat de service liant les administrateurs à la Banque Fédérale des Banques Populaires qui pourrait prévoir l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat et qui serait de nature à remettre en cause leur indépendance ou à interférer dans leurs décisions. Aucun des administrateurs de la Banque Fédérale des Banques Populaires n'est lié à la société ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail.

4-2) Renseignements sur le capital social

4-2-1) Principaux actionnaires

Les statuts de la Banque Fédérale des Banques Populaires contiennent une disposition au terme de laquelle un actionnaire ne peut détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant plus de vingt pour cent (20%) du capital de la Société (article 8).

4-2-2) Montant du capital social au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007 le capital social de la BFBP est de 1 303 815 555 euros, divisé en 86 921 037 actions de 15 euros de nominal chacune, de même catégorie. Les actions sont nominatives.

4-2-3) Répartition du capital au 30 juin 2007

Actionnaires	Nb de Titres	% de Participation
SAS Ponant 2	105 845	0,12177
Banques Populaires		99,31480
CASDEN-BANQUE POPULAIRE	8 291 220	9,53880
BRED-BANQUE POPULAIRE	8 217 084	9,45350
BP RIVES de PARIS	7 724 139	8,88639
BP VAL DE FRANCE-ST QUENTIN EN YVELINES	7 453 120	8,57459
BP OCCITANE - TOULOUSE	6 886 514	7,92272
BP LORRAINE CHAMPAGNE - METZ	5 745 006	6,60945

BP LORRAINE CHAMPAGNE - METZ	5 745 006	6,60945
Actionnaires	Nb de Titres	% de Participation
BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - DIJON	5 494 567	6,32133
BP DE L'OUEST - RENNES	4 172 266	4,80006
BP D'ALSACE - STRASBOURG	3 911 569	4,50014
BP ATLANTIQUE - NANTES	3 783 853	4,35321
BP DU SUD - PERPIGNAN	3 553 859	4,08861
BP DES ALPES - GRENOBLE	3 511 524	4,03990
BP LOIRE ET LYONNAIS - LYON	3 071 213	3,53334
BP CENTRE ATLANTIQUE - NIORT	2 587 160	2,97645
BP DU NORD - LILLE	2 415 697	2,77919
BP DU MASSIF CENTRAL-CLERMONT	2 397 388	2,75812
BP COTE D'AZUR - NICE	2 155 105	2,47938
BP DU SUD-OUEST - BORDEAUX	1 864 965	2,14559
CREDIT COOPERATIF	1 743 101	2,00538
BP PROVENCALE ET CORSE - MARSEILLE	1 346 104	1,54865
Autres		0,56343
WGZ BANK	320 282	0,36847
COFIBRED-COMPAGNIE FINANCIERE DE LA	103 833	0,11946
SEGIMLOR	61 677	0,07096
DIVERS	3 946	0,00454
Total	86 921 037	100,00000

4-3) Situation de dépendance, procédures judiciaires ou d'arbitrage et tendances

Situation de dépendance

Le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet ou licence, ni d'aucun contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Procédures judiciaires ou d'arbitrage

Il n'y pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage en cours ayant un impact significatif sur les comptes du Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires.

Tendances

Malgré un environnement plus exigeant lié aux incertitudes existantes sur le marché du crédit, l'émetteur maintient ses perspectives.

4-4) Documents accessibles au public

Un document de référence comprenant notamment le rapport d'activité, les éléments financiers consolidés et sociaux, l'actionnariat, le gouvernement d'entreprise et les renseignements à caractère général concernant le Groupe Banque Fédérale des Banques Populaires a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 25 avril 2007 sous le numéro D.07-0384.

Une actualisation a été déposée auprès de l'AMF, le 29 juin 2007 sous le numéro D.07-0384-A01

Ces documents, ainsi que cette actualisation, sont disponibles sur le site du Groupe Banque Populaire (www.banquepopulaire.fr) dans la rubrique Communication financière (information réglementée)

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe Banque Populaire, peut sans engagement et sans frais, demander les documents :

- par courrier : Banque Fédérale des Banques Populaires

Direction de la Communication Corporate

Département Relations Investisseurs

Le Ponant de Paris

5 rue Leblanc

75511 Paris Cedex 15

Mail : communicationfinanciere@bfbp.banquepopulaire.fr

5) Responsable du document de référence et de son actualisation

5-1) Personne qui assume la responsabilité du document de référence et de son actualisation

M. Philippe DUPONT, Président-Directeur général de la Banque Fédérale des Banques Populaires et Président du Groupe Banque Populaire

5-2) Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'actualisation sont, à ma connaissance, conformes aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la Banque Fédérale des Banques Populaires, de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport financier semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document d'actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document. »

Fait à Paris, le 21 septembre 2007

Le Président Directeur-général
Philippe Dupont

6) Responsables du contrôle des comptes

Les Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants sont nommés en application des articles 27 à 33 du décret 84-709 du 24 juillet 1984 relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

Les Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants ont été nommés pour une durée de six exercices par l'assemblée générale mixte de l'ex-Caisse Centrale des Banques Populaires le 21 mai 1996.

Ils ont été renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale mixte de la Banque Fédérale des Banques Populaires (ex-CCBP) du 22 mai 2002.

Le 15 novembre 2006 le cabinet Ernst & Young ainsi que Monsieur Jean Autissier ont présenté leur démission des fonctions respectives de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant avec effet au 15 décembre 2006. Le conseil d'administration de la Banque Fédérale en date du 6 décembre 2006 en a pris acte et a décidé de ne pas proposer leur remplacement.

■ Commissaires aux Comptes titulaires

SALUSTRO REYDEL

Membre de KPMG International
1, cours Valmy
92923 Paris la Défense Cedex
Représenté par M. Michel SAVIOZ

CONSTANTIN ASSOCIES

26, rue de Marignan
75008 Paris
Représenté par Mme Brigitte DREME

■ Commissaires aux Comptes suppléants

M. François CHEVREUX
8, avenue Delcassé
75008 Paris

M. Jean-Claude SAUCE
66, rue Caumartin
75009 Paris

Table de concordance

<i>Informations à inclure au minimum dans le document d'enregistrement propre aux banques (Annexe XI du Règlement 809/2004 de la Commission en date du 29 avril 2004)</i>	<i>Informations fournies dans le document de référence de la BFBP et son actualisation déposés respectivement le 25/4/ 2007 sous le n° D.07-0384 et le 29/6/07 sous le n°D.07-384-A01 en page :</i>	<i>Informations fournies dans le présent document en page :</i>
1.Personnes responsables	300	68
2.Contrôleurs légaux des comptes	31	69
3.Informations financière sélectionnées		
3.1.Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	76	-
3.2.Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	na	-
4.Facteurs de risque	85-108 ; 178 ; 189-192 ; 195-211	4-5 ; 40-41 ; 44;46
5.Informations concernant l'émetteur		
5.1.Histoire et évolution de la société	59-63	-
5.2.Investissements	189	4
6.Aperçu des activités		
6.1.Principales activités	69-71	3
6.2.Principaux marchés	na	na
6.3.Evénements exceptionnels	na	na
6.4.Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	108	66
6.5.Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	n.a	n.a
7. Organigramme		
7.1.Description sommaire du Groupe	8	15
7.2.Liste des filiales importantes	72	17
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1.Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	168-171	-
8.2.Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	na	na
9.Examen de la situation financière et du résultat		
9.1.Situation financière	84-85	5
9.2.Résultat d'exploitation	80-84	4-5 ; 8
10.Trésorerie et capitaux		
10.1.Informations sur les capitaux de l'émetteur	118-120	9-10
10.2.Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	121	11
10.3.Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	148-183	42
10.4.Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	na	na
10.5.Information concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	148-183	-
11.Recherche et développement, brevets et licences	na	na
12.Information sur les tendances	112-113	66
13.Prévisions ou estimations du bénéfice	na	na
14.Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1.Organes d'administration	9-16	59-65
14.2.Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	17	65

15. Rémunération et avantages		
15.1.Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	108-110	-
15.2.Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	110	-
16.Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1.Date d'expiration du mandat actuel	9-10	59
16.2.Contrats de service liant les membres des organes d'administration	17	65
16.3.Information sur le comité d'audit et le comité des rémunérations de l'émetteur	25-26	-
16.4.Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme ou non au régime de gouvernement d'entreprise	9	-
17.Salariés		
17.1.Nombre de salariés	37	-
17.2.Participations et stock options des administrateurs	108-111	-
17.3.Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	na	na
18.Principaux actionnaires		
18.1.Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	56	65-66
18.2.Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	56	65-66
18.3.Contrôle de l'émetteur	56	65
18.4.Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	57	-
19.Opérations avec des apparentés	230-232	-
20.Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1.Informations financières historiques	115-271	-
20.2.Informations financières pro forma	126-130	50-52
20.3.Etats financiers	115-121	7-11
20.4.Vérification des informations financières historiques annuelles	233-236	-
20.5.Date des dernières informations financières	115	7
20.6.Informations financières intermédiaires	na	-
20.7.Politique de distribution des dividendes	58	-
20.8.Procédures judiciaires et d'arbitrage	108	66
20.9.Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	na	58
21.Informations complémentaires		
21.1.Capital social	54	65
21.2.Acte constitutif et statuts	51-53	-
22.Contrats importants	17	-
23.Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	na	na
24.Document accessible au public	301	67
25.Informations sur les participations	147-148	18-26